

Recherche par **Léger**

Rapport d'analyse

Sondage auprès des travailleur(-euse)s du Québec

ÉDITION 2025

Résultats d'un sondage réalisé auprès de la population québécoise

Date : 19 / 06 / 2025

Projet : 15939-023



Contenu

Méthodologie	3
Résultats détaillés	6
1. Situation familiale	7
2. Situation d'emploi	19
3. Conciliation famille-travail	28
4. Formule télétravail	45
Profil des répondant(e)s	49

Méthodologie

Méthodologie

Contexte et objectifs

Le Réseau pour un Québec Famille (RQF) a mandaté Léger pour réaliser un sondage auprès de travailleur(-euse)s étant parents et/ou proches aidant(e)s, afin de comprendre leur réalité en matière de conciliation famille-travail. Le sondage avait également comme objectif de connaître la satisfaction envers le mode de télétravail en vigueur, de comprendre la réalité des proches aidant(e)s et de mesurer le degré de connaissance du RQAP. Afin de voir l'évolution de la situation et des perceptions du public cible, les résultats de la présente étude sont aussi comparés, lorsque possible, aux résultats des précédentes éditions de l'étude.

Méthode et échantillon

Un sondage Web a été réalisé auprès de **3 014 travailleur(-euse)s québécois(es)** étant parents d'enfant(s) de moins de 18 ans et/ou proches aidant(e)s, et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Des quotas ont été établis pour atteindre certaines cibles.

L'échantillon de **3 014 répondant(e)s** comprend :

- **1 006** parents d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 5 ans;
- **1 177** proches aidant(e)s, parents ou non.

À titre comparatif, un échantillon probabiliste de 3 014 répondant(e)s comporterait une marge d'erreur maximale de $\pm 1,79\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Collecte des données

Avant d'entreprendre la collecte officielle des données, un prétest a été réalisé le 1^{er} mai 2025 afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique.

La collecte officielle des données s'est par la suite déroulée du **2 au 18 mai 2025** inclusivement.

Pondération

Les résultats ont été pondérés selon **le genre, l'âge, la langue maternelle, la région, la scolarité et la présence d'enfants âgés de 0-5 ans et de 6-17 ans dans le ménage*** de manière à les rendre représentatifs des populations à l'étude (**travailleur(-euse)s qui sont parents d'enfants âgés de moins de 18 ans et/ou proches aidant(e)s**).

Notes aux lecteur(-trice)s

NSP

La mention « NSP », qui apparaît dans le rapport, signifie « Ne sait pas ».

ARRONDISSEMENT DES PROPORTIONS

Le complément à 100 % est attribuable à l'arrondissement à l'entier des proportions ou à la non-réponse.

Dans certains cas, les répondant(e)s pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux présentés à ces questions sont par conséquent supérieurs à 100 %.

DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES

Les résultats présentant des différences significatives pertinentes sont présentés dans les tableaux et graphiques, ou dans les commentaires d'analyse.

Les données en caractères **rouges** signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondant. À l'inverse, les données en caractères **verts** signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondant(e)s.

Évolution

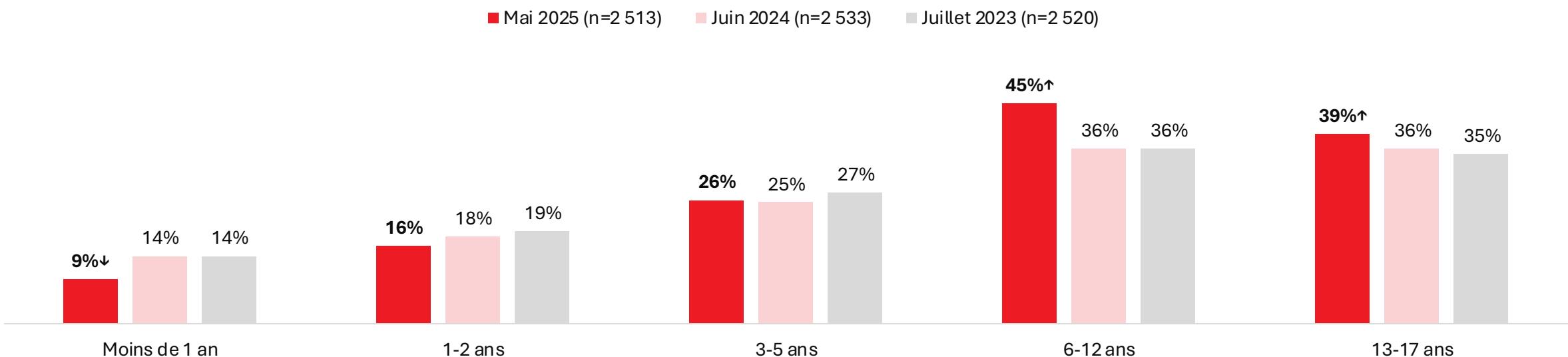
Lorsque possible, les résultats de cette année ont été comparés à ceux de l'étude menée par Léger du 17 mai au 2 juin 2024 auprès d'un échantillon de 3 078 répondant(e)s.

Une flèche vers le bas (↓) indique une différence significative statistiquement inférieure par rapport à 2024, alors qu'une flèche vers le haut (↑) indique une différence significative statistiquement supérieure par rapport à 2024.

Dans l'exemple ci-dessous, la proportion de répondant(e)s ayant au moins un enfant de 6 à 12 ans est significativement supérieure en 2025 qu'en 2024 (45 % vs 36 %).

ENF2. Dans quel(s) groupe(s) d'âge se situe(nt) votre/vos enfant(s) de moins de 18 ans?

Base : Les répondant(e)s ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (n=2 513), plusieurs mentions possibles



Résultats détaillés

1

Situation familiale

Familles et réseaux de soutien

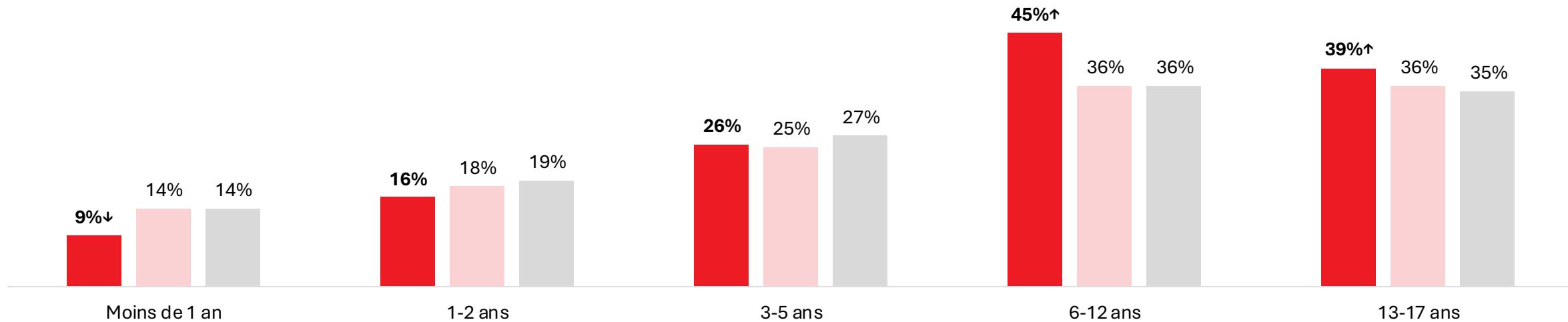
- 73 % des travailleur(-euse)s sondé(e)s vivent avec un(e) conjoint(e), une proportion stable dans la tendance des dernières années. Les familles biparentales dominent nettement le portrait familial des répondant(e)s ayant des enfants mineurs. En ce qui concerne la garde des enfants, plus de 84 % des parents ont leurs enfants avec eux à temps plein. Ce taux est particulièrement élevé chez les familles biparentales (96 %) ou celles ayant de jeunes enfants (95 %).
- Parmi ces parents, 26 % rapportent que leur enfant a des besoins particuliers liés à une condition de santé, un trouble du comportement ou une déficience quelconque, une proportion plus élevée chez les familles nombreuses (43 %), monoparentales (36 %) ou recomposées (36 %).
- En parallèle, la proportion de répondant(e)s disposant d'un réseau de soutien pour leurs responsabilités parentales atteint 58 % en 2025. Ce soutien est plus fréquent chez les parents de jeunes enfants (77 %), les familles comptant trois enfants ou plus (72 %), les familles biparentales (74 %) et celles à haut revenu (67 %).

Âge des enfants

ENF2. Dans quel(s) groupe(s) d'âge se situe(nt) votre/vos enfant(s) de moins de 18 ans?

Base : Les répondant(e)s ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (n=2 513), plusieurs mentions possibles*

■ Mai 2025 (n=2 513) ■ Juin 2024 (n=2 533) ■ Juillet 2023 (n=2 520)



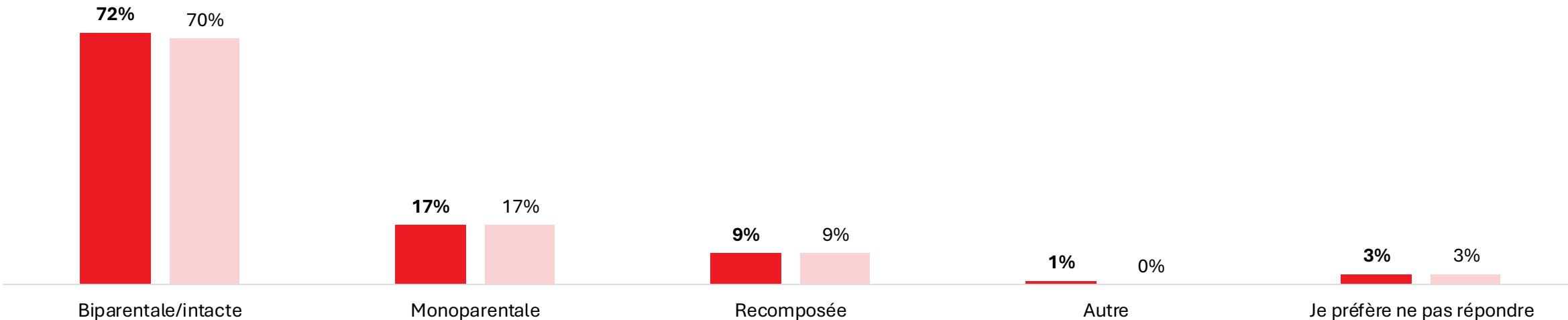
Type de famille

Q108. Quel choix décrit le mieux votre type de famille?

Base : Les répondant(e)s ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (n=2 513)*

■ Mai 2025 (n=2 513)

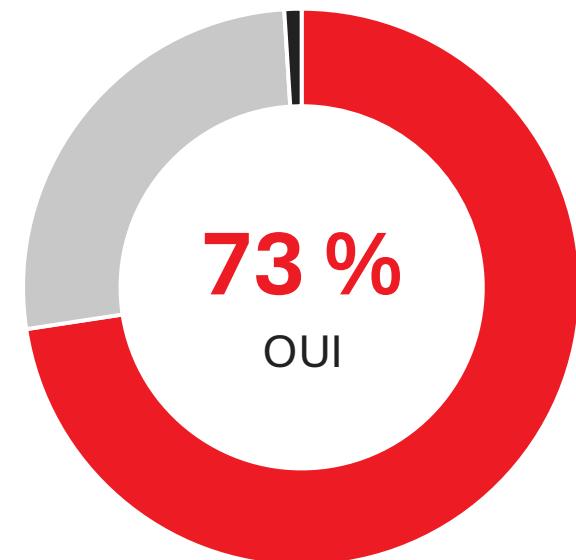
■ Juin 2024 (n=2 533)



Habiter avec un(e) conjoint(e)

Q34. Habitez-vous avec un conjoint ou une conjointe?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



JUIN 2024 : 76 %

JUILLET 2023 : 71 %

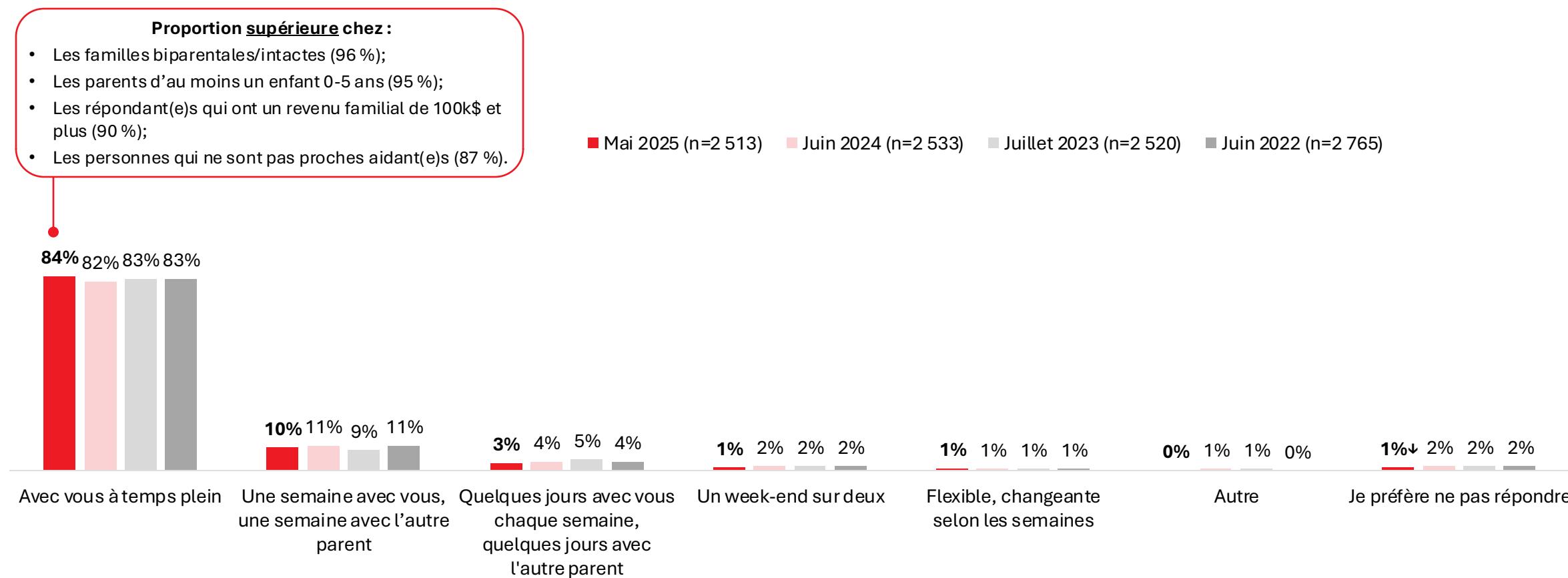
Proportion supérieure chez :

- Les familles biparentales/intactes (98 %) et recomposées (94 %);
- Les parents d'au moins un enfant 0-5 ans (90 %);
- Les répondant(e)s qui ont un revenu familial de 100k\$ et plus (89 %);
- Les personnes qui ne sont pas proches aidant(e)s (87 %);
- Les personnes qui ont 3 enfants et plus (86 %);
- Les personnes qui résident ailleurs que dans les grandes régions de Montréal et de Québec (76 %);
- Les francophones (74 %).

Situation par rapport à la garde des enfants

Q32. Quel est votre statut par rapport à la garde de vos enfants?

Base : Les répondant(e)s ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (n=2 513)



Présence d'enfants à besoins particuliers

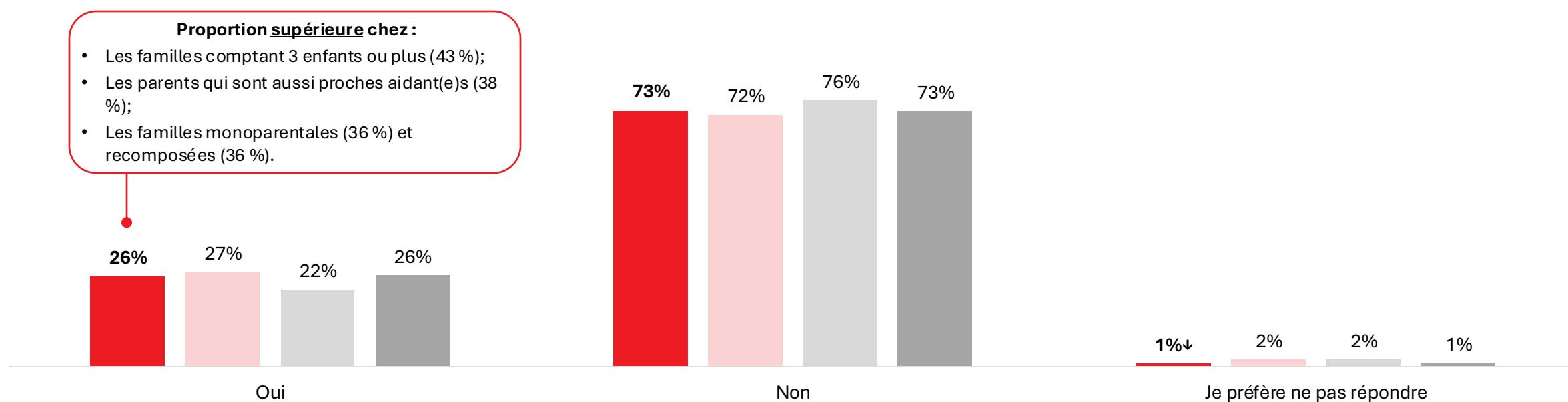
Q33. Parmi vos enfants, y en a-t-il qui ont des besoins particuliers à l'égard d'une condition de santé ou autre? (ex : incapacité physique, problème de santé chronique, retard de développement global, trouble de langage, hyperactivité, trouble de l'attention, trouble anxieux, handicap, trouble de comportement, etc.)

Base : Les répondant(e)s ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (n=2 513)

■ Mai 2025 (n=2 513) ■ Juin 2024 (n=2 533) ■ Juillet 2023 (n=2 520) ■ Juin 2022 (n=2 765)

Proportion supérieure chez :

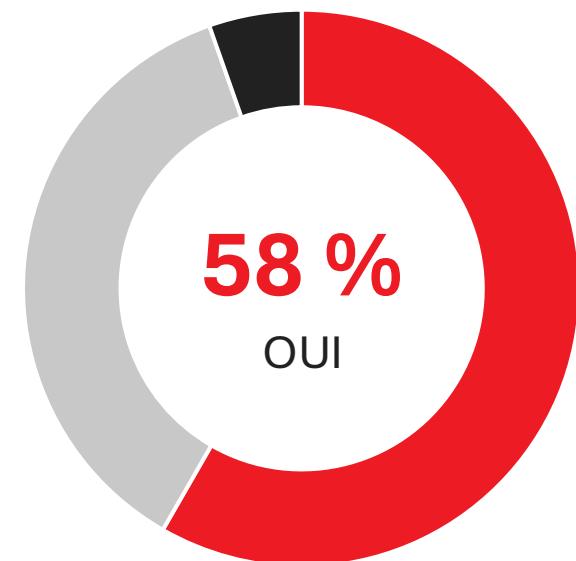
- Les familles comptant 3 enfants ou plus (43 %);
- Les parents qui sont aussi proches aidant(e)s (38 %);
- Les familles monoparentales (36 %) et recomposées (36 %).



Réseau de soutien dans les responsabilités à l'égard des enfants

Q37. Disposez-vous d'un réseau (des proches de votre famille, voisin(e)s, ami(e)s, etc.) pour vous soutenir dans vos responsabilités à l'égard de vos enfants?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



JUIN 2024 : 62 %
JUILLET 2023 : 59 %
JUIN 2022 : 60 %

Proportion supérieure chez :

- Les parents d'enfants de 0 à 5 ans (77 %);
- Les familles biparentales/intactes (74 %);
- Les personnes qui ont 3 enfants et plus (72 %);
- Les parents qui ne sont pas proches aidant(e)s (72 %);
- Les parents qui ont la garde à temps plein (72 %);
- Les personnes ayant un revenu familial supérieur à 100k\$ (67 %);
- Les francophones (61 %).

2

Situation d'emploi

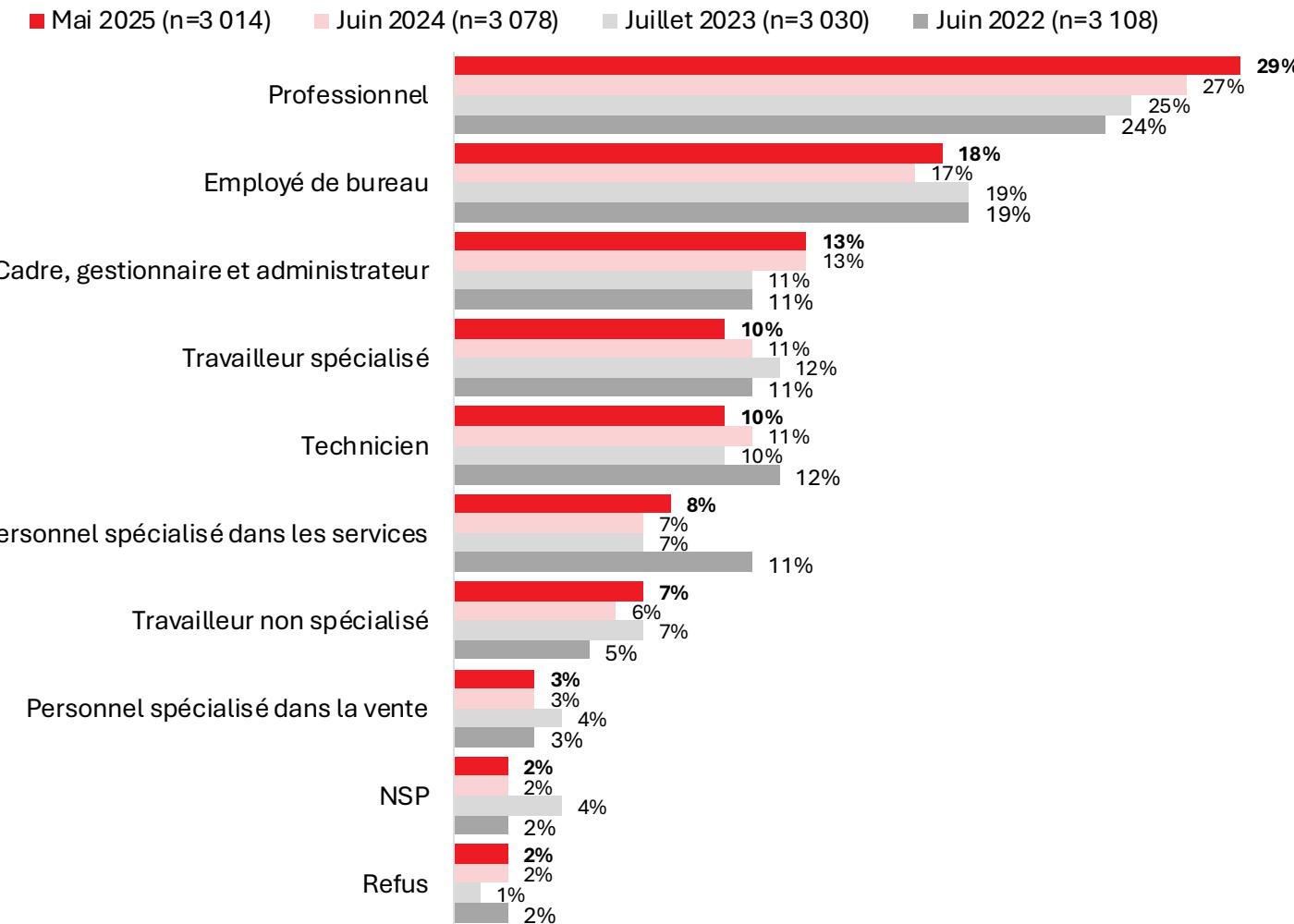
Portrait de l'emploi des travailleur(-euse)s québécois(es)

- La situation d'emploi des répondant(e)s reflète toujours une diversité de statuts professionnels. Les professionnels (29 %) forment la catégorie d'emploi la plus représentée, suivie des employé(e)s de bureau (18 %), des cadres et gestionnaires (13 %), ainsi que les travailleur(-euse)s spécialisé(e)s (10 %) et des technicien(ne)s (10 %). Cette répartition est relativement stable par rapport aux années précédentes. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (13 %) demeure le plus fréquent parmi les répondant(e)s, devant les services publics (11 %), l'enseignement (9 %), la fabrication (8 %) et la construction (7 %).
- Concernant la prédominance de genre dans l'emploi, on ne perçoit aucune évolution : environ un tiers des répondant(e)s évolue dans un environnement à prédominance féminine (34 %), un autre tiers dans un milieu neutre (32 %), et le reste dans des milieux à prédominance masculine (32 %).
- L'horaire de travail type est largement dominé par les quarts de jour réguliers, représentant 73 % des situations, avec une légère hausse de trois points (2024 : 70 %). Les horaires atypiques, comme les quarts de soir (4 %), rotatifs (4 %), sur appel (4 %) ou de nuit (3 %) touchent une minorité.
- La majorité des répondant(e)s sont employé(e)s dans une entreprise privée (49 %), mais une part importante travaille dans des organismes publics ou parapublics (40 %). Le nombre d'employé(e)s dans l'organisation varie, mais plus de 40 % travaillent dans des entreprises comptant 500 employé(e)s ou plus.
- Le taux de syndicalisation atteint 46 %. Ce taux est particulièrement élevé dans les services publics (74 %), l'enseignement (81 %), les soins de santé et assistance sociale (67 %), les administrations publiques (79 %), ainsi que chez les répondant(e)s qui résident ailleurs que dans les grandes régions de Montréal et de Québec (52 %), les francophones (49 %) et les personnes ayant un revenu familial plus élevé (100 k et plus : 49 %).

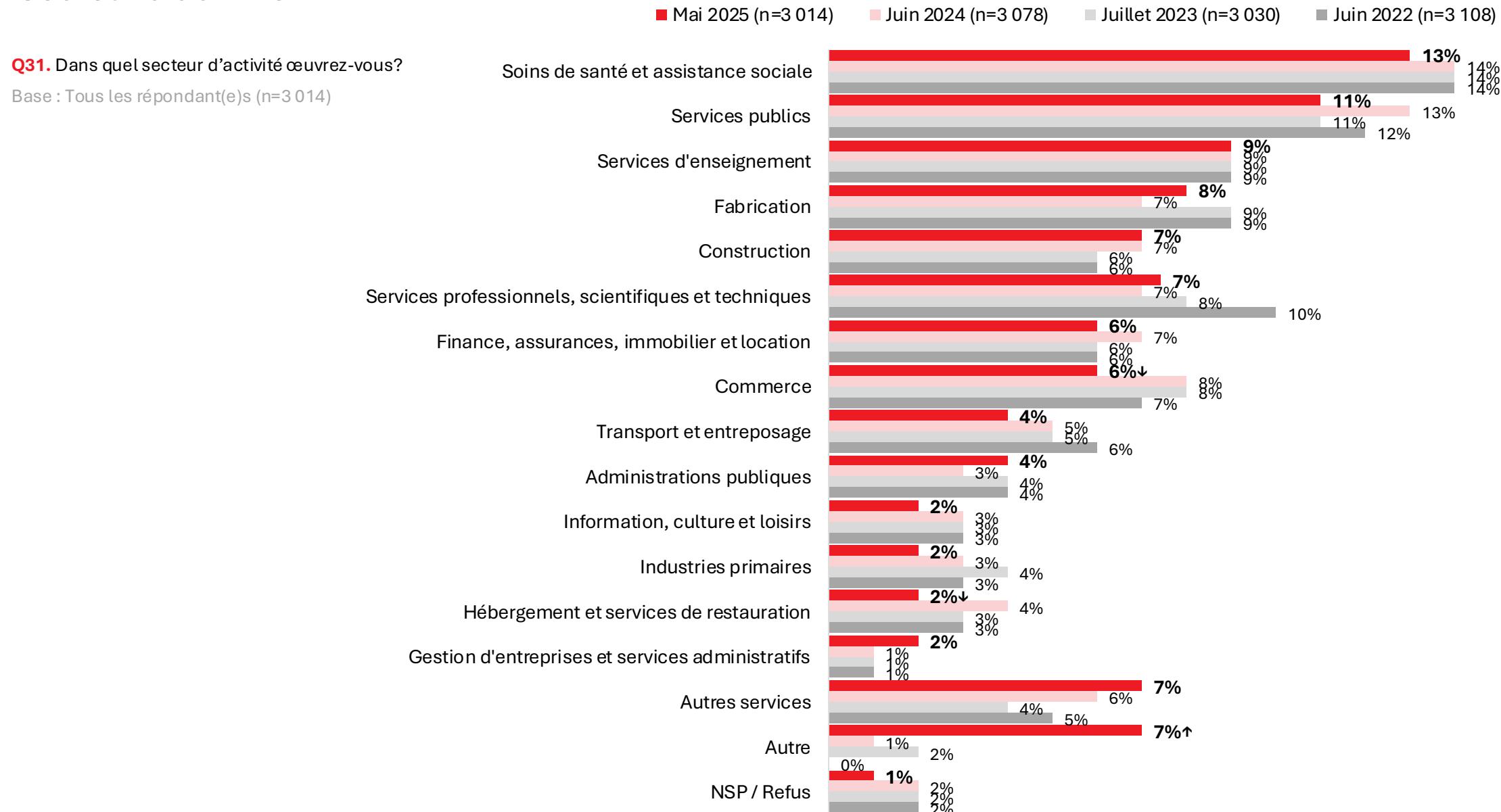
Catégorie d'emploi

Q23. Parmi les suivantes, quelle est votre catégorie d'emploi?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



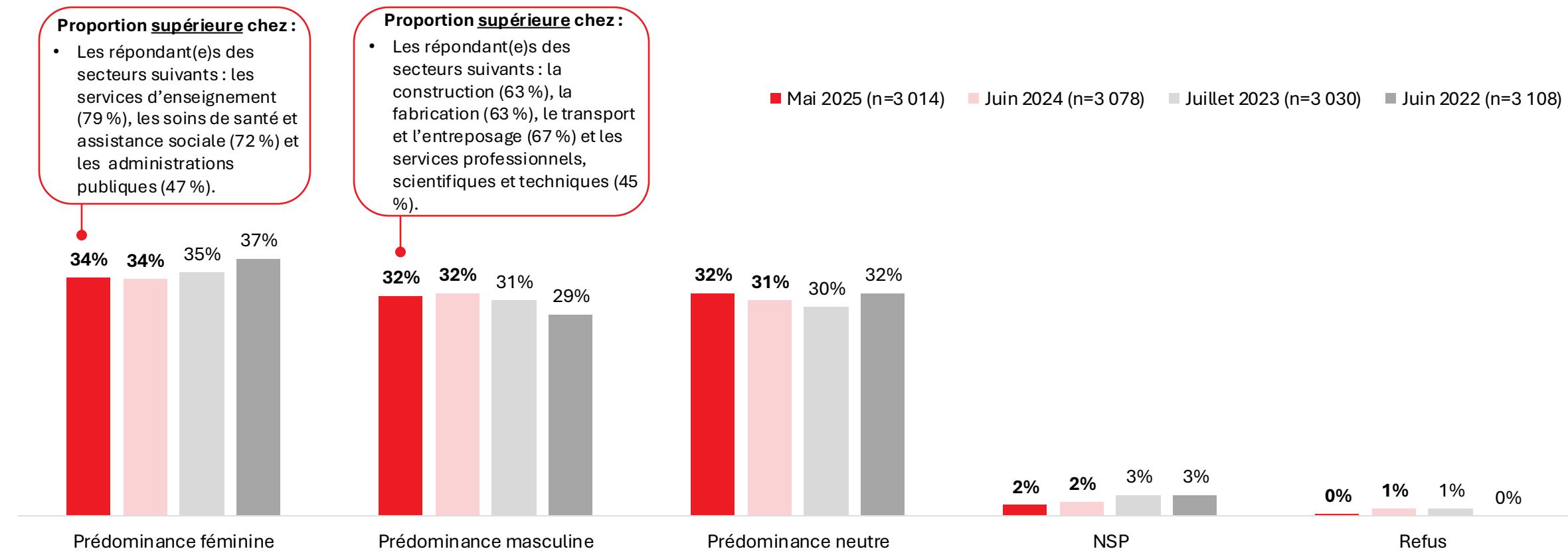
Secteur d'activité



Prédominance de l'emploi actuel

Q24. L'emploi que vous occupez actuellement est-il un emploi à prédominance féminine, à prédominance masculine ou à prédominance neutre?

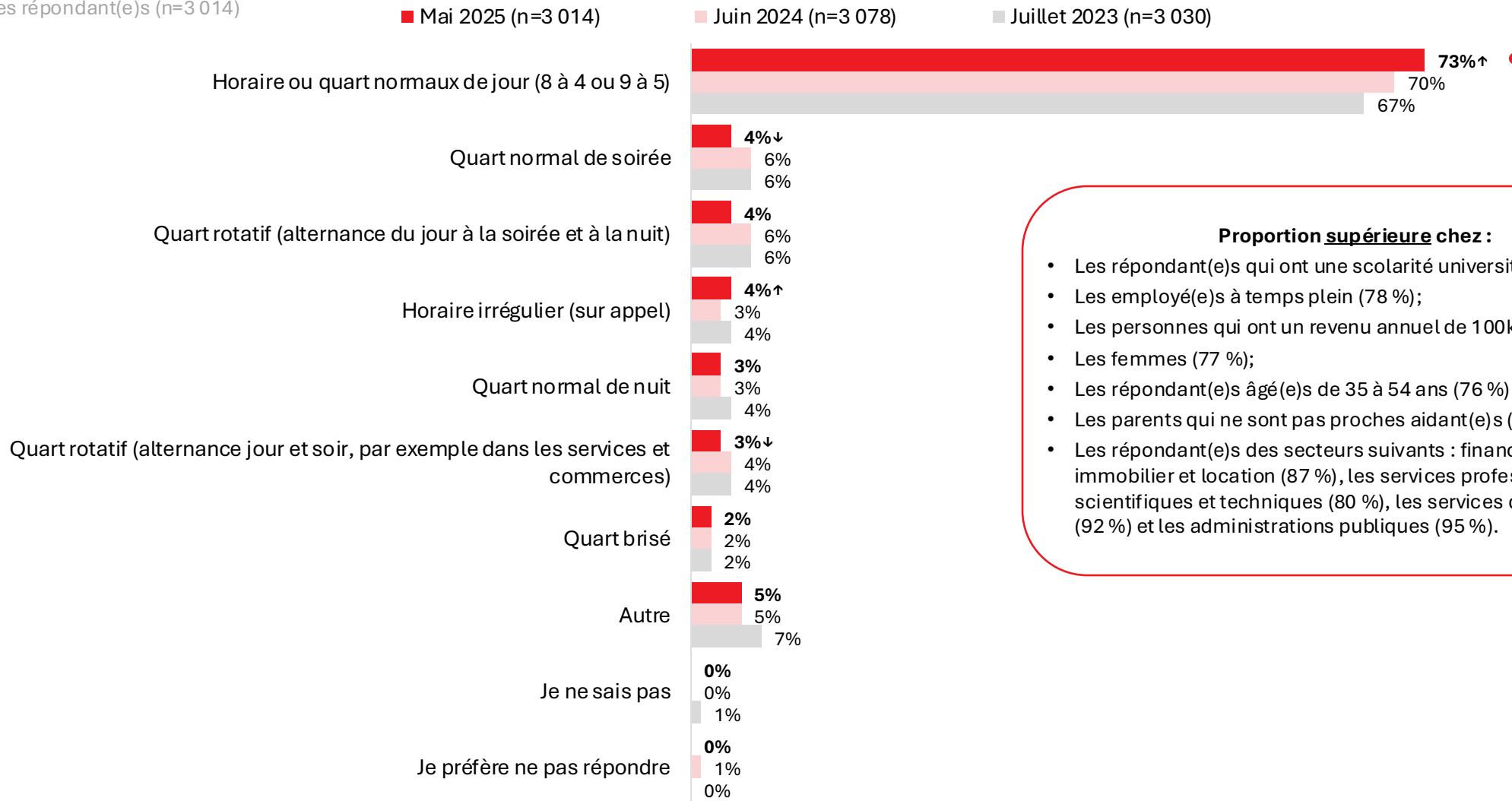
Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



Horaire de travail habituel

Q12T. Quelle catégorie décrit le mieux votre horaire de travail habituel?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



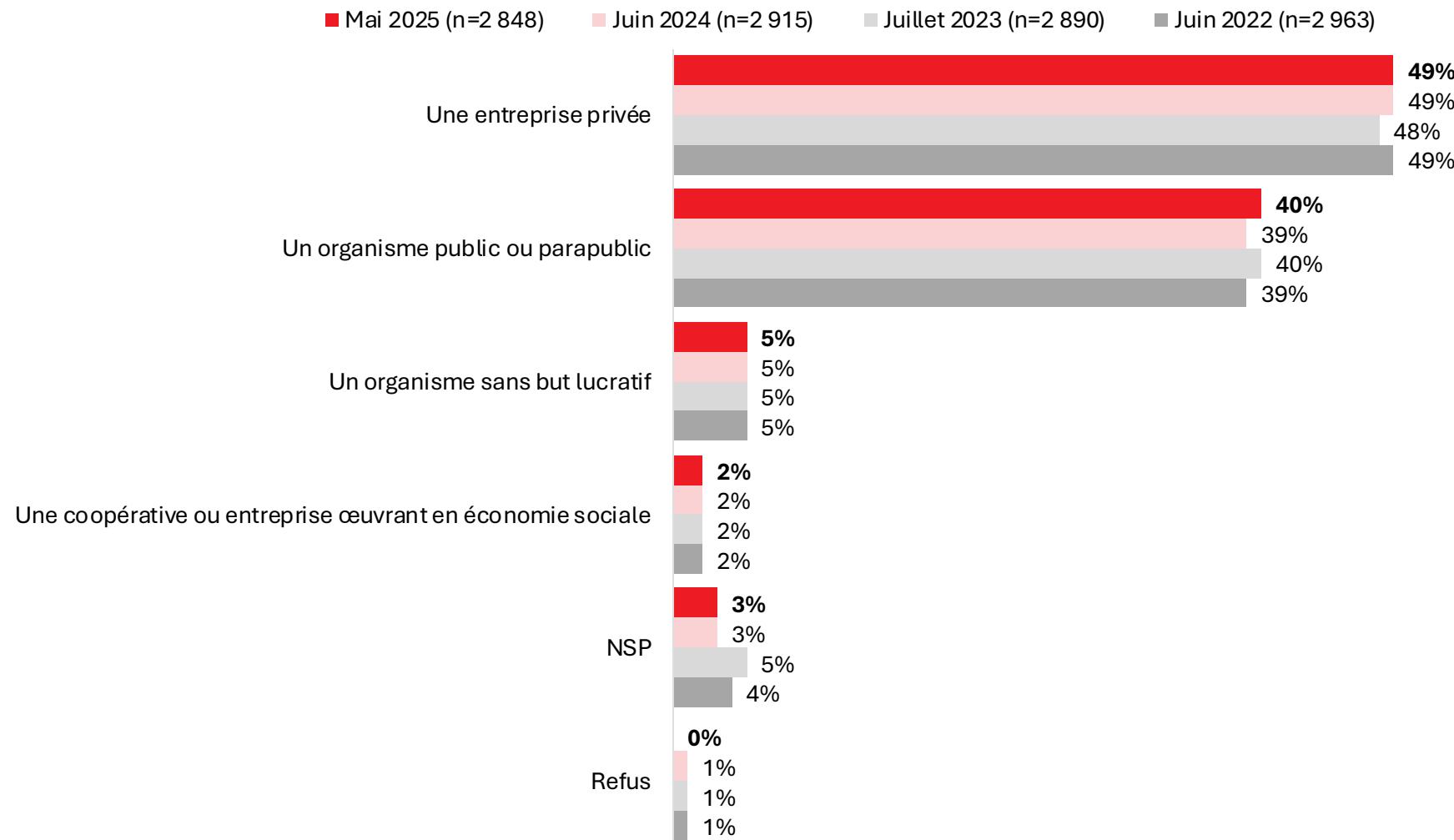
Proportion supérieure chez :

- Les répondant(e)s qui ont une scolarité universitaire (80 %);
- Les employé(e)s à temps plein (78 %);
- Les personnes qui ont un revenu annuel de 100k\$ et plus (78 %);
- Les femmes (77 %);
- Les répondant(e)s âgé(e)s de 35 à 54 ans (76 %);
- Les parents qui ne sont pas proches aidant(e)s (80 %);
- Les répondant(e)s des secteurs suivants : finance, assurances, immobilier et location (87 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (80 %), les services d'enseignement (92 %) et les administrations publiques (95 %).

Nature de l'employeur

Q29. L'organisation pour laquelle vous travaillez est-elle?

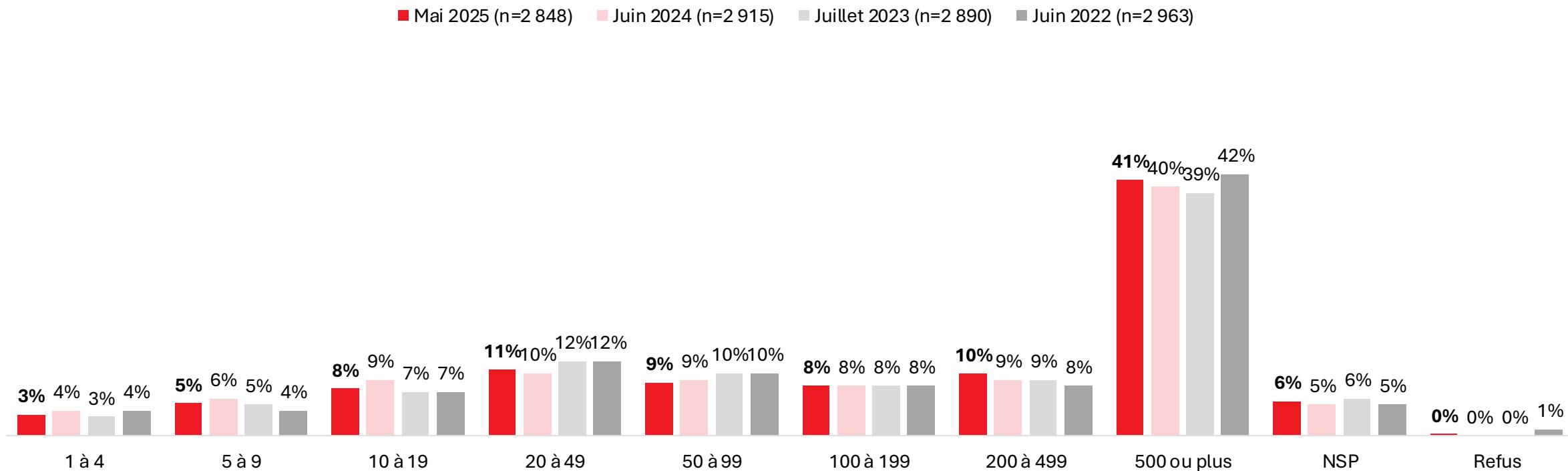
Base : Tous les répondant(e)s, excluant les travailleur(-euse)s autonomes et à leur compte (n=2 848)



Nombre d'employé(e)s de l'entreprise

Q30. Quel est le nombre total d'employé(e)s dans l'entreprise?

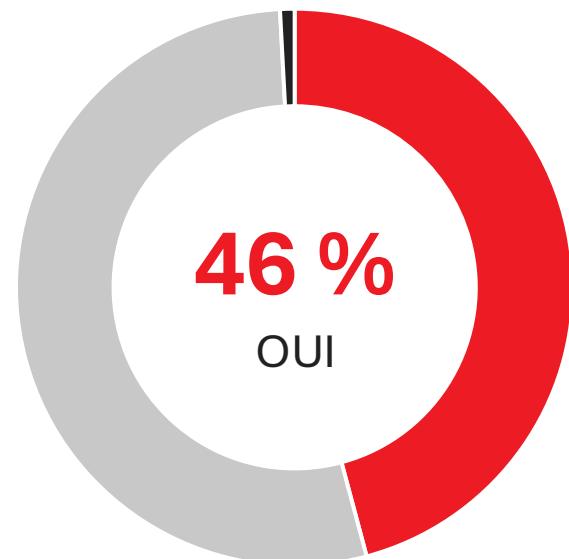
Base : Tous les répondant(e)s, excluant les travailleur(-euse)s autonomes et à leur compte (n=2 848)



Taux de syndicalisation

Q28. Êtes-vous syndiqué(e)?

Base : Tous les répondant(e)s, excluant les travailleur(-euse)s autonomes et à leur compte (n=2 848)



Proportion supérieure chez :

- Les répondant(e)s qui résident ailleurs que dans les grandes régions de Montréal et de Québec (52 %);
- Les francophones (49 %);
- Les répondant(e)s âgés de 35 à 54 ans (48 %);
- Les personnes qui ont un revenu familial de 100k\$ et plus (49 %);
- Les personnes qui occupent un emploi à temps plein (48 %);
- Les répondant(e)s des secteurs suivants : les services publics (74 %), les services d'enseignement (81 %), les soins de santé et assistance sociale (67 %) et les administrations publiques (79 %).

Conciliation famille-travail

Mesures de conciliation : état des lieux et leviers d'action (1/2)

- La conciliation famille-travail demeure un enjeu central pour une large proportion de travailleur(-euse)s québécois(es). 58 % des répondant(e)s considèrent qu'il est facile, dans l'ensemble, de concilier leurs obligations familiales et professionnelles. À l'inverse, 41 % jugent cet équilibre plutôt ou très difficile. Cette difficulté est particulièrement marquée chez les parents d'enfants de 0 à 5 ans (46 %), les proches aidant(e)s qui sont parents (49 %), les familles nombreuses (49 %), les femmes (44 %), les personnes immigrantes (50 %) et celles dont les enfants ont des besoins particuliers (49 %). Le stress lié à cette conciliation est également très présent et ce résultat est stable depuis plusieurs années : 56 % des travailleur(-euse)s considèrent cette réalité comme une source importante de stress, un taux qui monte à plus de 60 % dans les sous-groupes les plus vulnérables.
- La plupart des travailleur(-euse)s ont accès à certaines mesures de soutien en milieu de travail. 89 % déclarent bénéficier d'au moins une mesure de conciliation famille-travail (en moyenne 2,7), la plus fréquente étant la flexibilité des horaires (40 %), suivie par la possibilité de choisir ses vacances (37 %) et les congés payés pour responsabilités familiales (31 %). La seule mesure qui présente une variation est le télétravail à temps plein, en déclin depuis la fin de la pandémie (11 %, contre 17 % en 2022). Le fait d'avoir accès à ces mesures ne garantit cependant pas nécessairement leur utilisation. En effet, bien que 92 % des répondant(e)s ayant accès à des mesures en aient utilisé au moins une dans la dernière année, la moyenne d'utilisation demeure modeste (2 mesures utilisées par personne).
- Sur le plan de la culture organisationnelle, 72 % des répondant(e)s perçoivent leur employeur comme étant favorable à la conciliation famille-travail. Pourtant, un(e) répondant(e) sur trois estime que les mesures mises en place sont insuffisantes par rapport à ses besoins (33 %). Ce sentiment d'insuffisance est particulièrement élevé chez les personnes qui trouvent la conciliation difficile (51 %) et stressante (42 %), qui travaillent dans les secteurs de la fabrication (43 %) ou des soins de santé et assistance sociale (45 %), qui sont syndiquées (43 %) ou qui ont trois enfants ou plus (41 %).

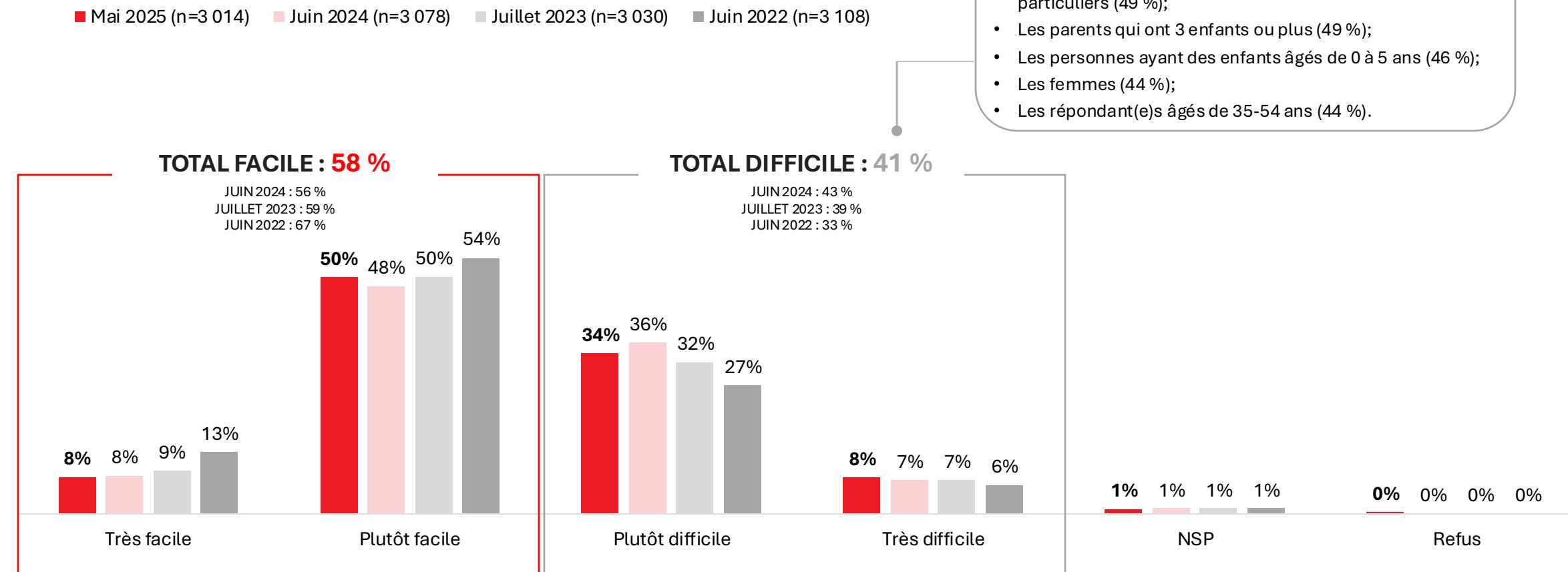
Mesures de conciliation : état des lieux et leviers d'action (2/2)

- Les perceptions des travailleur(-euse)s à l'égard de leur milieu sont contrastées. D'un côté, 75 % affirment recevoir le soutien de leurs collègues, et 70 % celui de leur supérieur lorsqu'ils demandent des congés pour des raisons familiales. D'un autre côté, 40 % reconnaissent que leur demande a un impact négatif sur la charge de travail de leurs collègues, quoique ce résultat présente une diminution de 6 points par rapport à 2024 (46 %), et 29 % craignent un effet négatif sur leur carrière.
- Plusieurs répondant(e)s identifient des leviers concrets qui pourraient les inciter à utiliser davantage les mesures de conciliation famille-travail offertes par leur employeur. En tête de liste figurent une meilleure compensation financière pour les congés ou les réductions de temps de travail (35 %), ainsi qu'une reconnaissance plus affirmée, par les employeurs, du rôle des proches aidant(e)s (32 %, + 8 points par rapport à 2024) et des parents (30 %), puis des congés parentaux bonifiés (28 %, - 3 points).
- Ces attentes s'inscrivent dans un contexte où nombreux sont les personnes qui rapportent que les exigences de leur travail nuisent à leur santé mentale (52 %) et physique (48 %), et que cela les empêche de faire des choses qu'elles aimeraient réaliser à la maison (44 %). Malgré tout, 68 % se sentent à l'aise d'utiliser les mesures disponibles et 62 % sentent que leurs réalités en tant que parent sont comprises et reconnues par leur employeur, quoique seulement un travailleur sur trois (31 %) déclare que son employeur évalue régulièrement les besoins des employé(e)s en ce sens.
- Enfin, 19 % des répondant(e)s disent avoir changé d'emploi au cours des deux dernières années, et parmi eux, 80 % affirment que le désir d'obtenir de meilleures conditions de conciliation a pesé dans leur décision. Pour le tiers (32 %), il s'agissait d'ailleurs de la principale motivation. De plus, ce changement professionnel s'est souvent accompagné d'un gain salarial : 64 % des travailleur(-euse)s concerné(e)s ont vu leur revenu augmenter.

Facilité à concilier famille et travail

Q2. Pour vous, concilier famille et travail est-il facile ou difficile la plupart du temps?

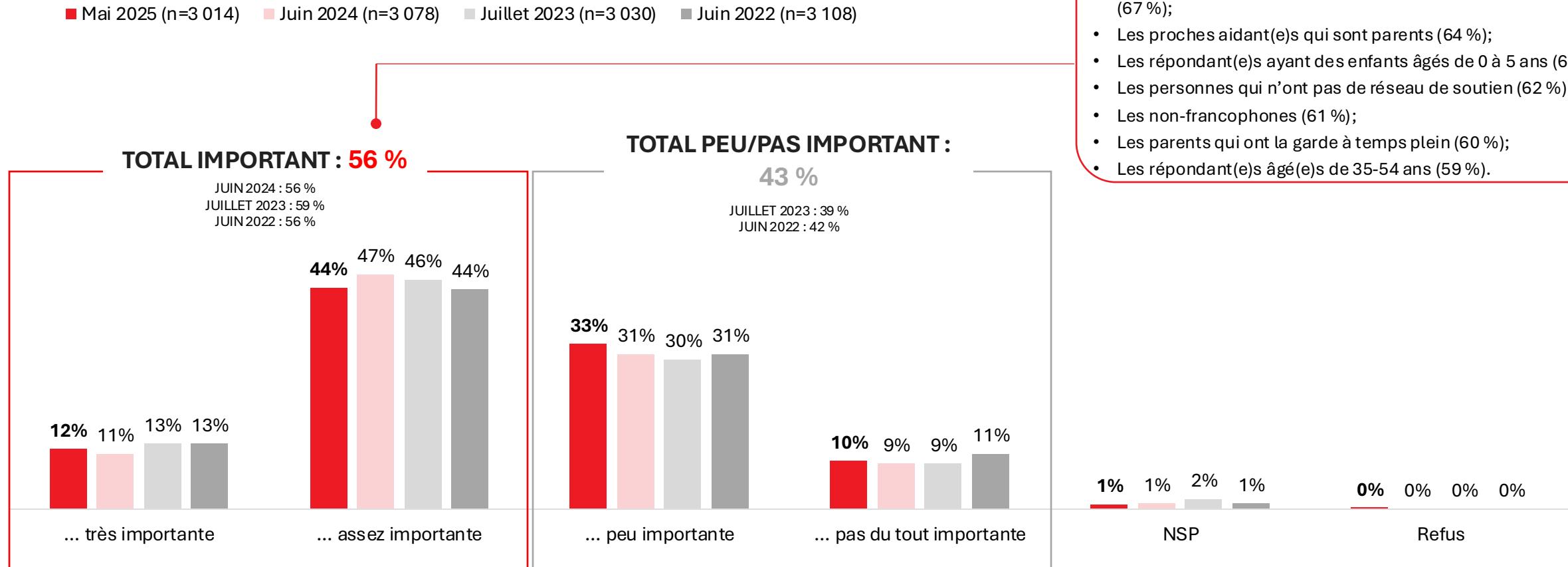
Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



Niveau de stress associé à la conciliation famille-travail

Q3. Pour vous, concilier famille et travail est-il une source de stress ...?

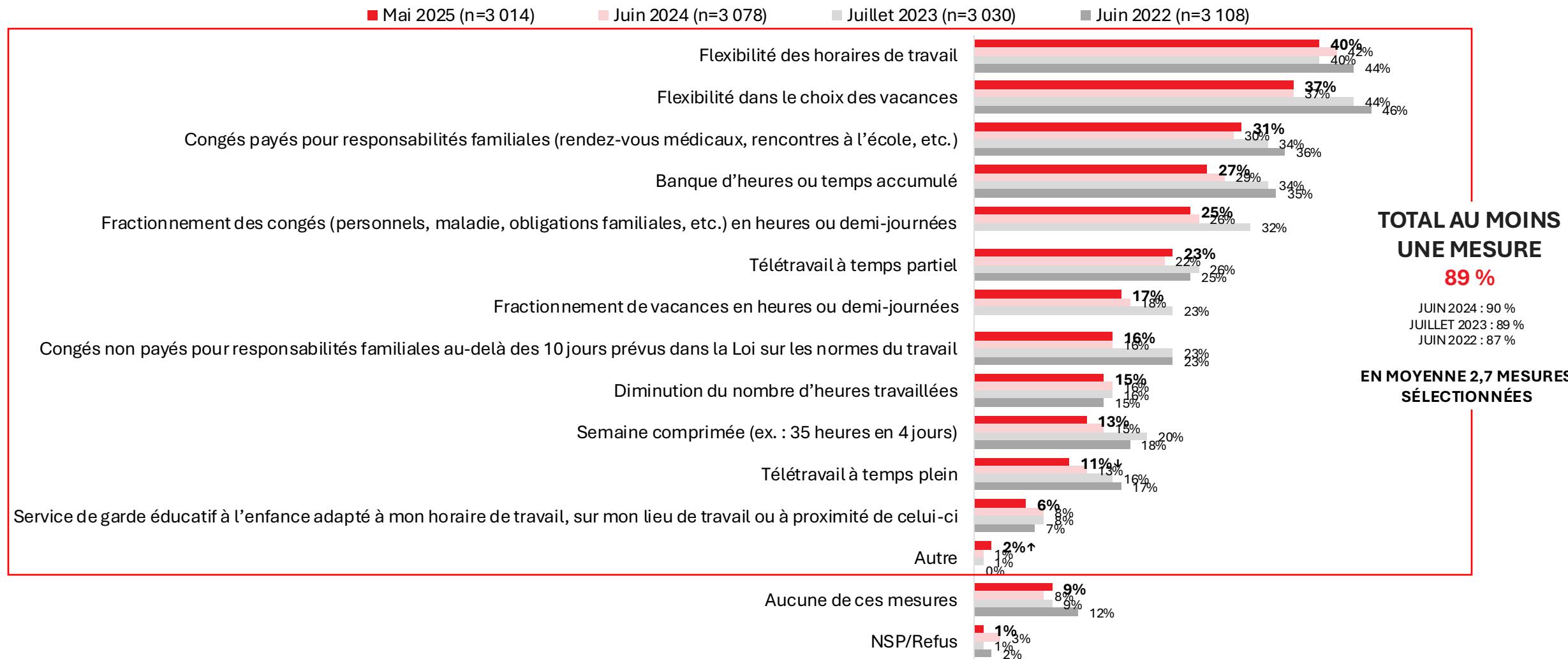
Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



Mesures auxquelles les répondant(e)s ont accès

Q5. Parmi les suivantes, quelles sont les mesures de conciliation famille-travail auxquelles vous avez accès?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014), plusieurs mentions possibles*

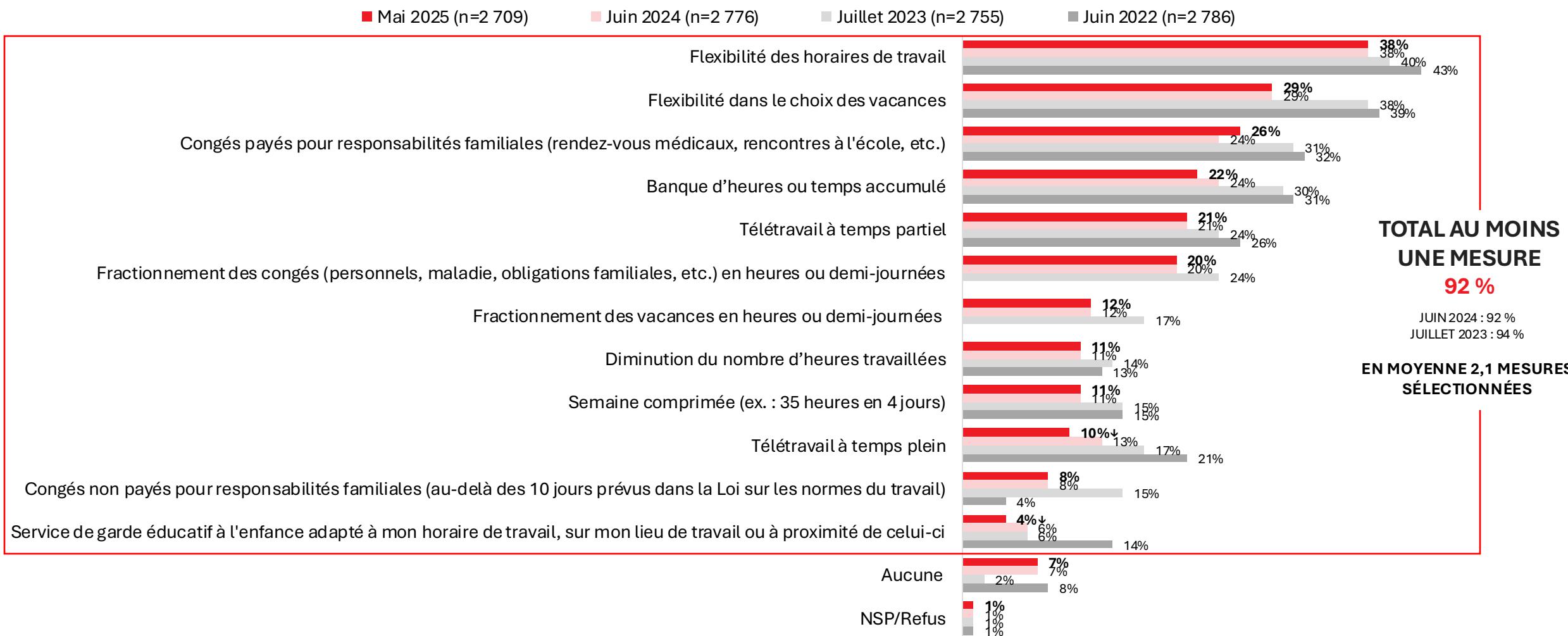


*Les répondant(e)s ayant la possibilité de sélectionner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100 %.

Mesures utilisées par les répondant(e)s

Q7. Parmi les mesures auxquelles vous avez accès, lesquelles avez-vous personnellement utilisées au cours de la dernière année?

Base : Les répondant(e)s ayant accès à au moins une mesure (n=2 709), plusieurs mentions possibles*



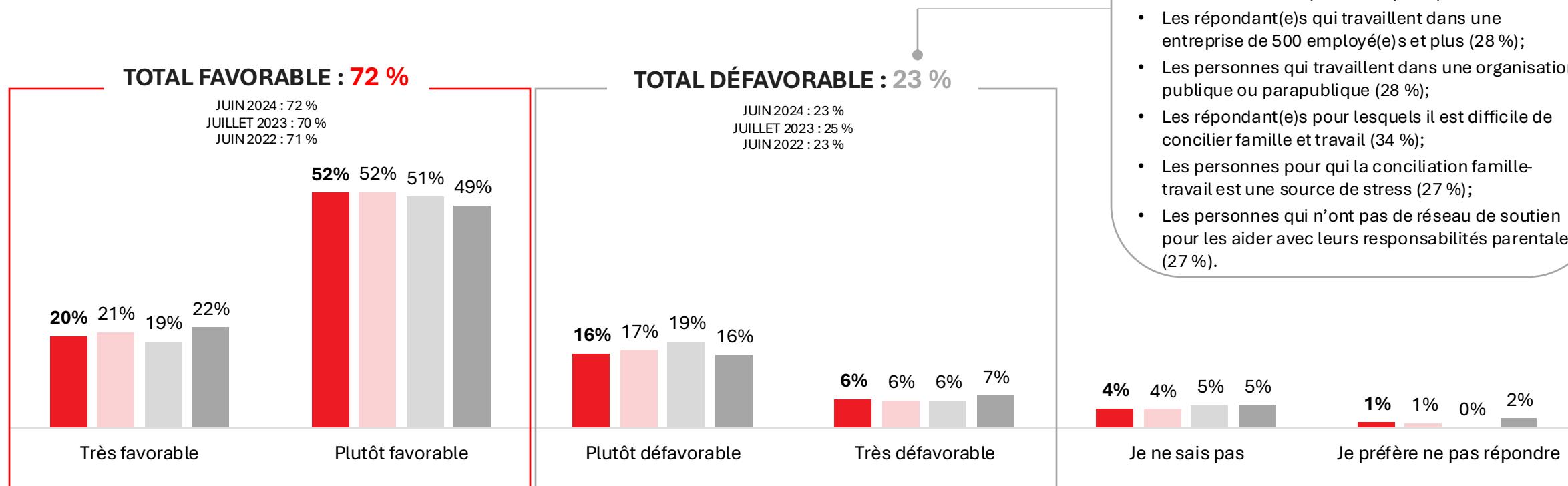
*Les répondant(e)s ayant la possibilité de sélectionner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100 %.

Entreprise favorable ou défavorable à la conciliation famille-travail

Q11. De façon générale, diriez-vous que l'entreprise pour laquelle vous travaillez a une culture d'entreprise favorable ou défavorable à la conciliation famille-travail?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)

■ Mai 2025 (n=3 014) ■ Juin 2024 (n=3 078) ■ Juillet 2023 (n=3 030) ■ Juin 2022 (n=3 108)



Proportion supérieure chez :

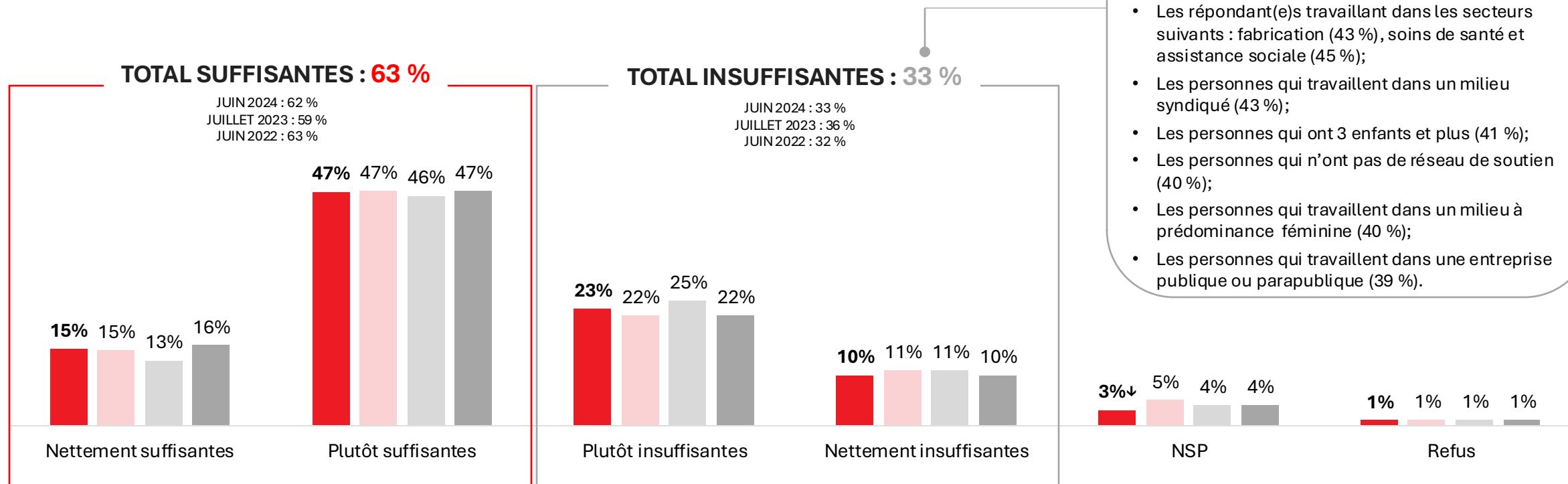
- Les personnes qui travaillent dans le secteur des soins de santé de assistance sociale (34 %);
- Les personnes qui travaillent dans un milieu syndiqué (29 %);
- Les familles monoparentale (28 %);
- Les répondant(e)s qui travaillent dans une entreprise de 500 employé(e)s et plus (28 %);
- Les personnes qui travaillent dans une organisation publique ou parapublique (28 %);
- Les répondant(e)s pour lesquels il est difficile de concilier famille et travail (34 %);
- Les personnes pour qui la conciliation famille-travail est une source de stress (27 %);
- Les personnes qui n'ont pas de réseau de soutien pour les aider avec leurs responsabilités parentales (27 %).

Adéquation des mesures avec les besoins personnels

Q51. Compte tenu de vos besoins personnels en matière de conciliation famille-travail, considérez-vous que les mesures offertes par votre employeur soient suffisantes?

Base : Tous les répondant(e)s, sauf les travailleur(-euse)s autonomes et les propriétaires d'entreprise (n=2 818)

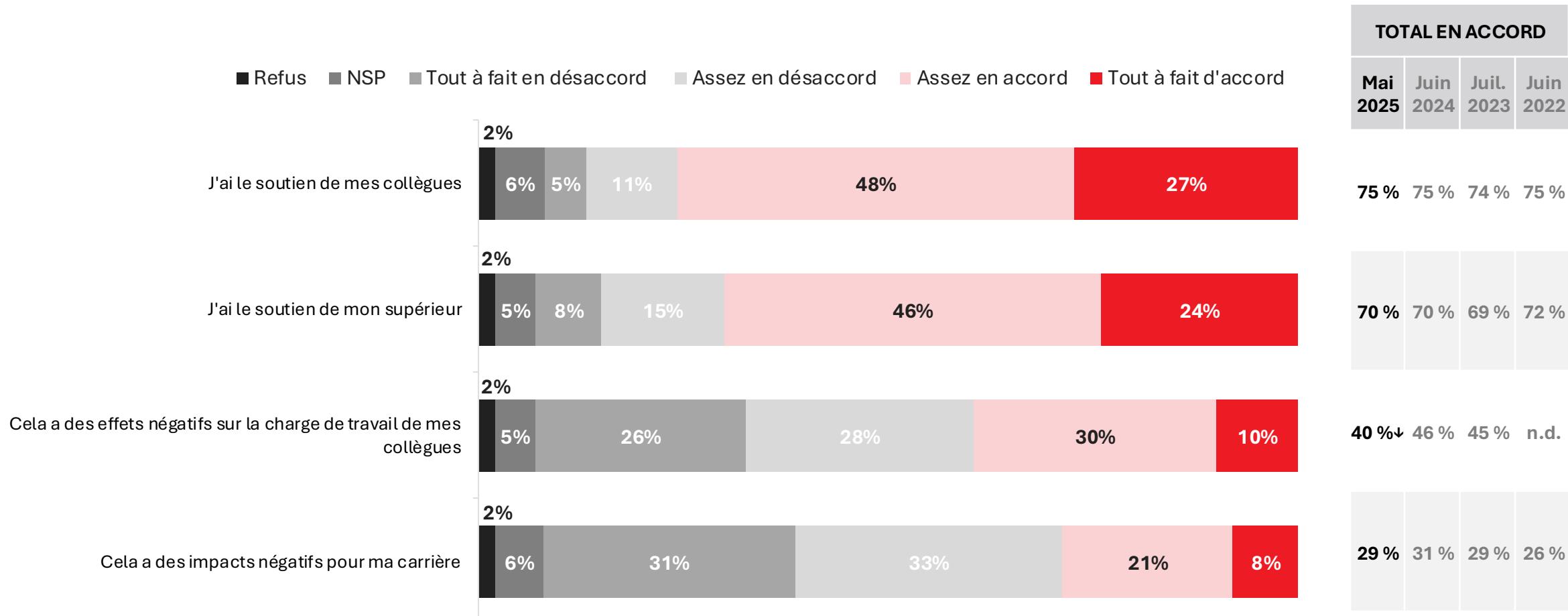
■ Mai 2025 (n=2 818) ■ Juin 2024 (n=2 875) ■ Juillet 2023 (n=2 890) ■ Juin 2022 (n=2 963)



Effets d'une demande de congé ou d'aménagement pour une situation liée à votre vie familiale

Q17. Pour chacun des énoncés suivants, veuillez nous indiquer quelle est votre perception lorsque vous faites une demande de congé ou d'aménagement pour une situation liée à votre vie familiale.

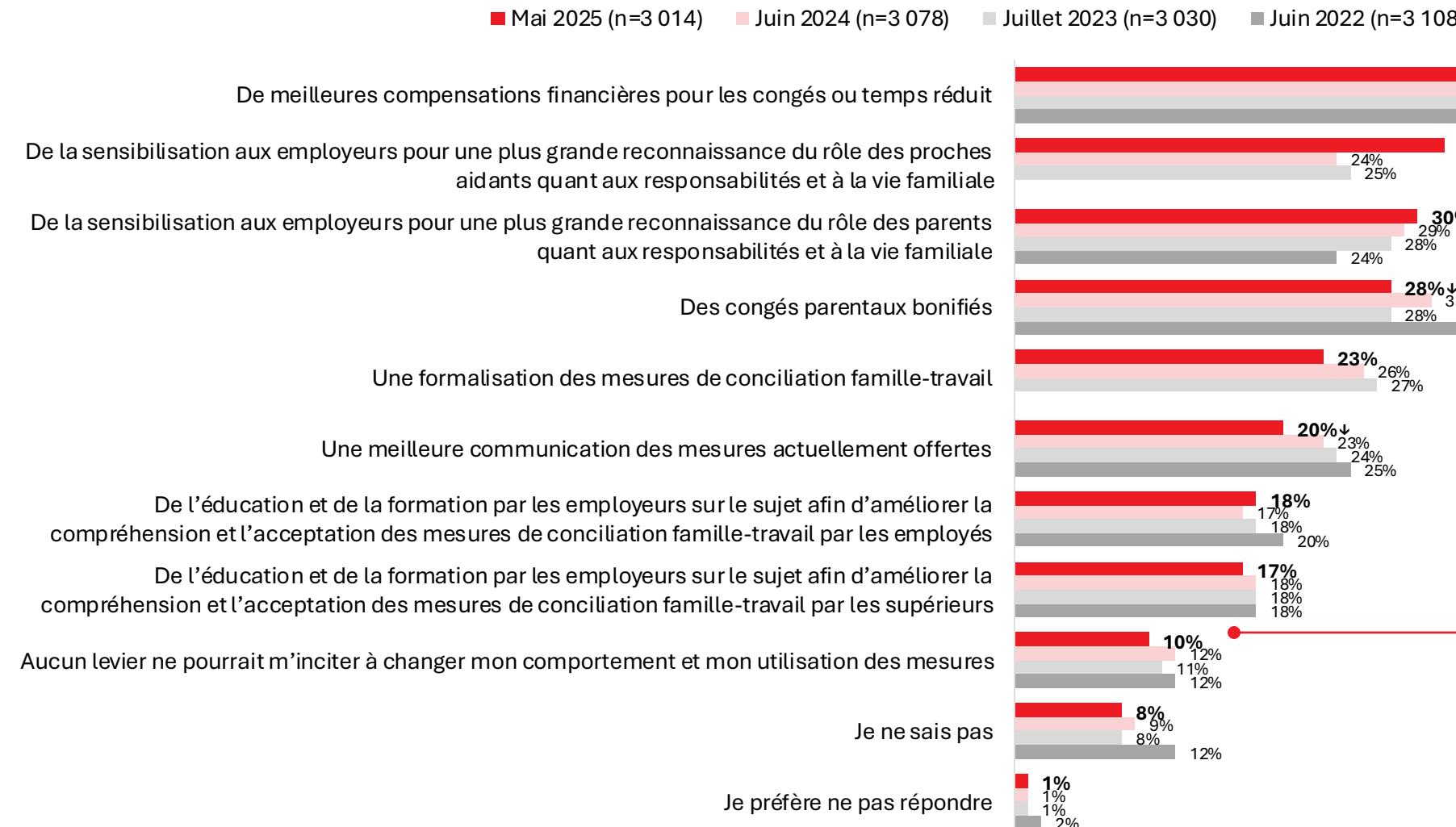
Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



Leviers qui inciteraient à utiliser les mesures de conciliation famille-travail

Q302. Parmi ces leviers, lesquels pourraient vous inciter à utiliser les mesures de conciliation travail famille?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014), plusieurs mentions possibles



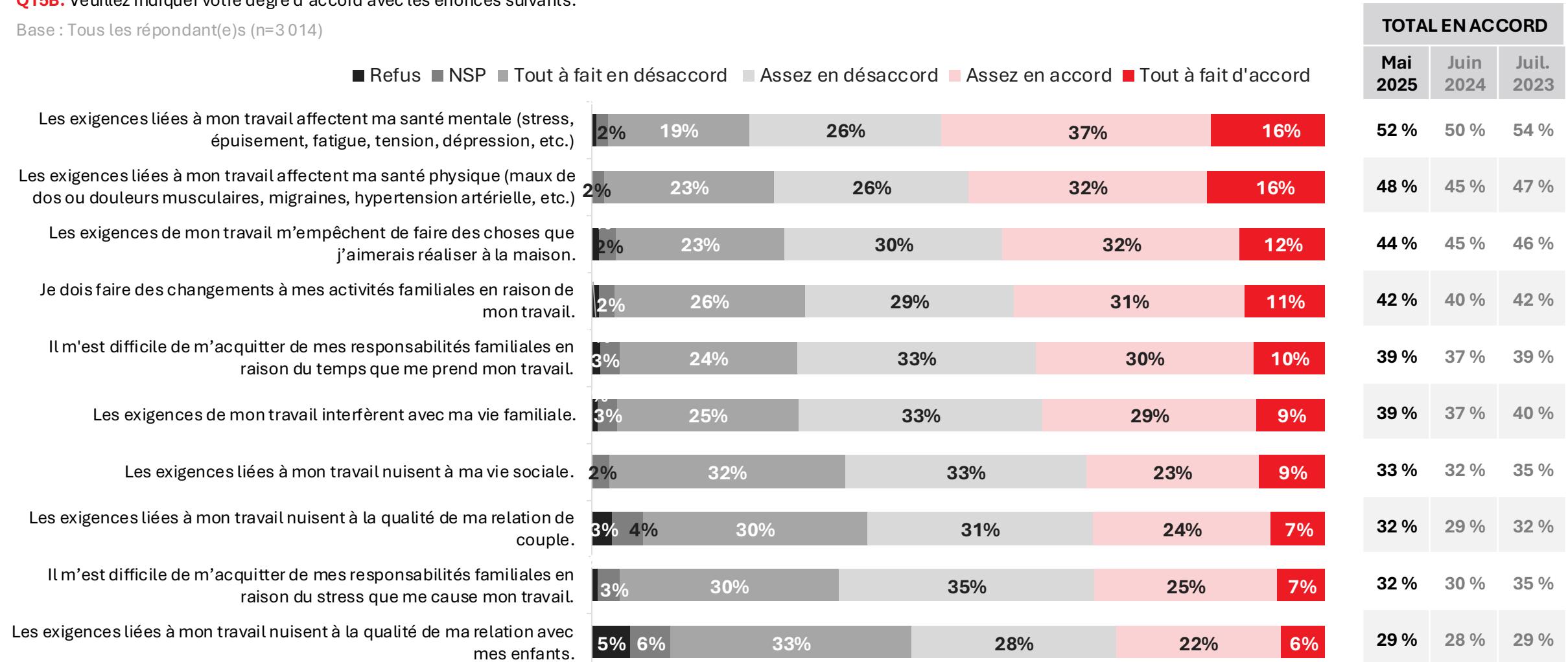
Proportion supérieure chez :

- Les répondant(e)s pour qui concilier famille et travail est facile (14 %) et ne représente aucun stress (16 %);
- Les personnes qui occupent un emploi de cadre, gestionnaire ou d'administrateur (16 %);
- Les 55 ans ou plus (16 %);
- Les parents qui ne sont pas proches aidant(e)s (13 %);
- Les personnes qui ont des enfants de 13-17 ans (13 %);
- Les personnes qui travaillent dans une entreprise favorable à la conciliation famille-travail (11 %) et où les mesures sont suffisantes (13 %);
- Les personnes qui ont un revenu familial de 100k\$ et plus (12 %);
- Les francophones (12 %);
- Les répondant(e)s qui n'ont pas d'enfant à besoins particuliers (11 %).

Niveau d'accord par rapport aux exigences liées au travail

Q15B. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.

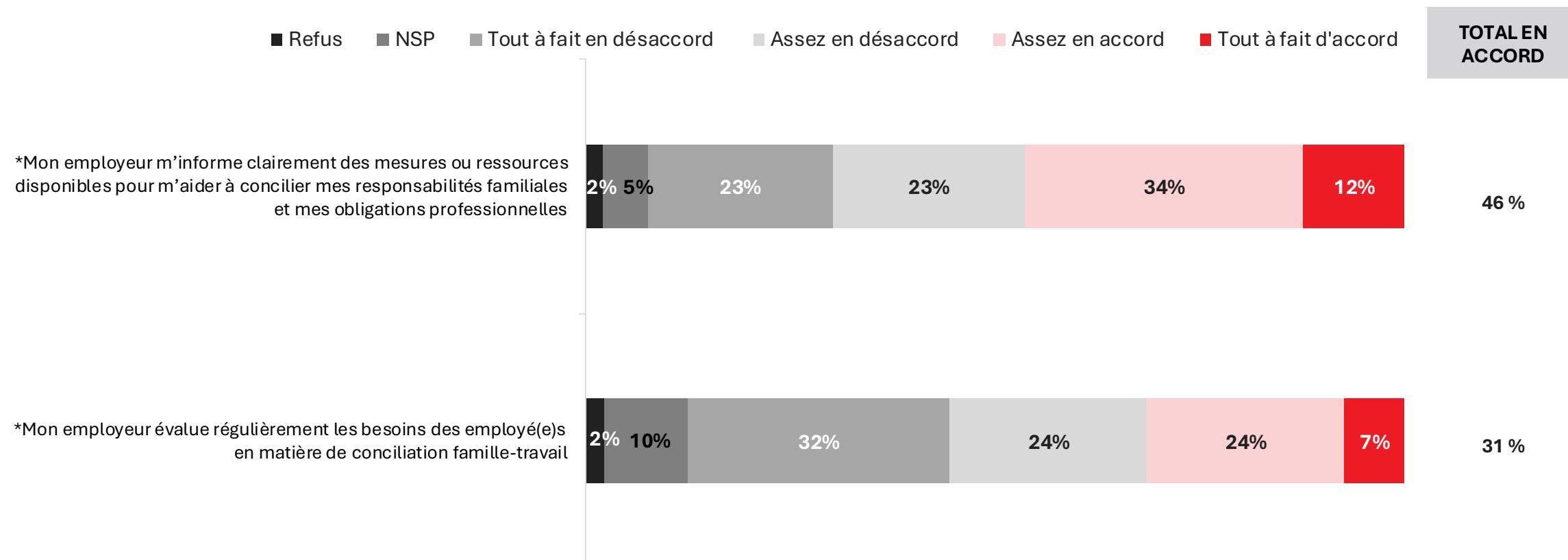
Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



Niveau d'accord par rapport aux actions que porte l'employeur

Q15B. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



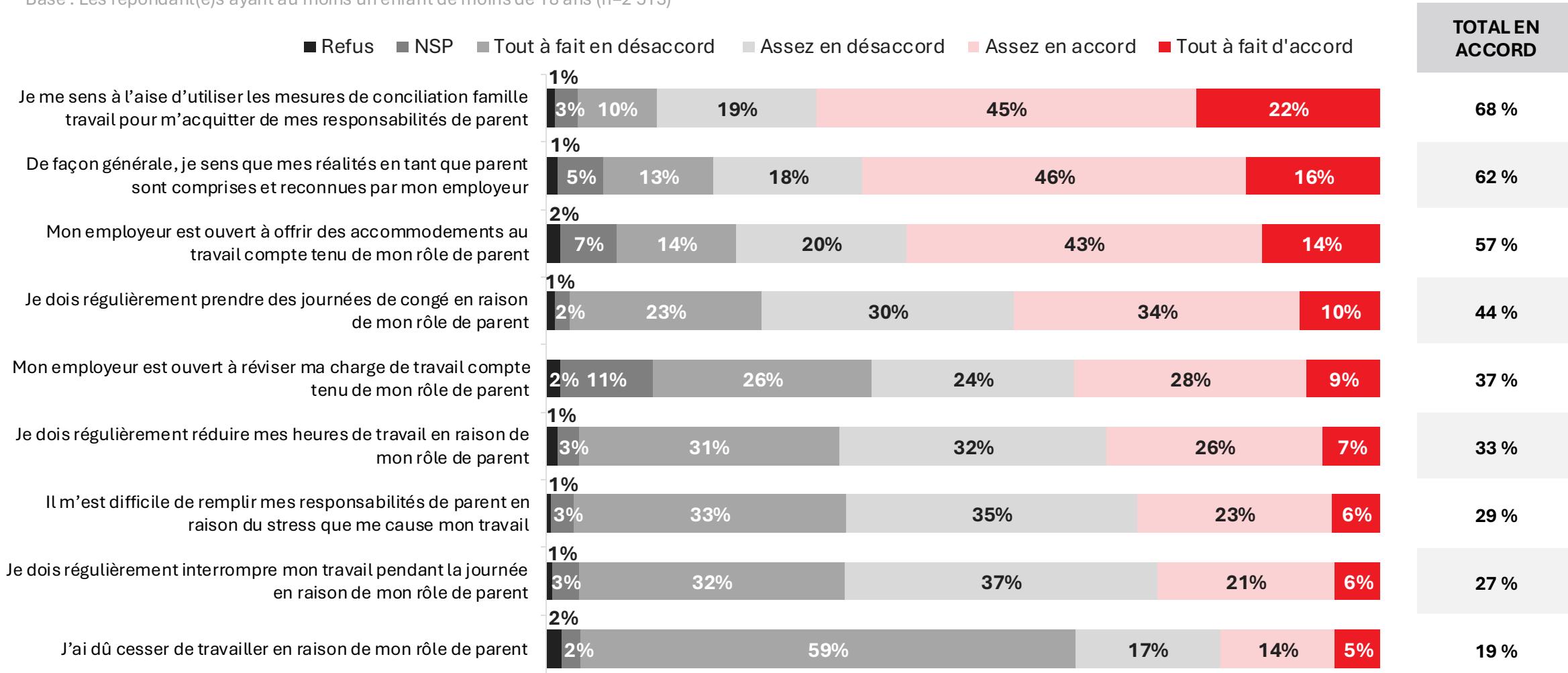
*Nouvel énoncé en 2025, aucune comparaison possible.

TOTAL EN ACCORD =Tout à fait en accord + Assez en accord

Niveau d'accord par rapport aux exigences liées au travail chez les parents d'enfants de moins de 18 ans

Q15BB. À nouveau, veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.*

Base : Les répondant(e)s ayant au moins un enfant de moins de 18 ans (n=2 513)



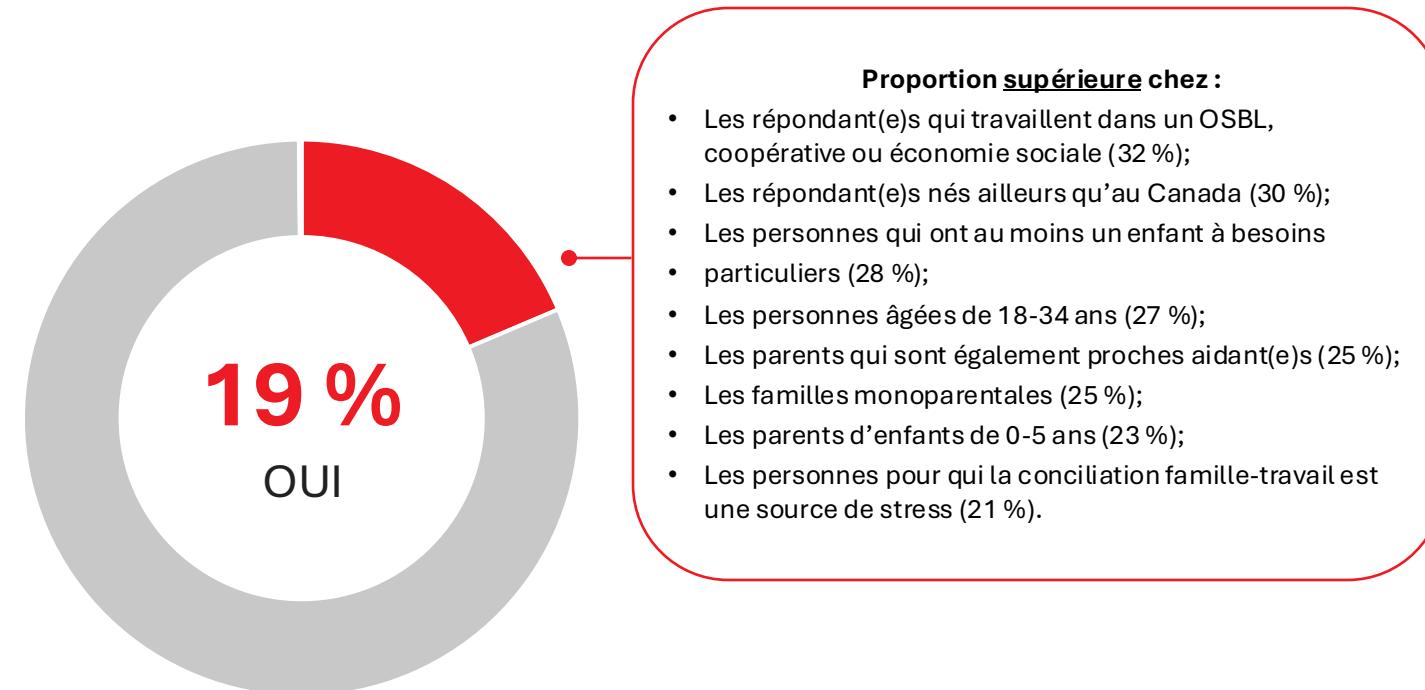
*Nouvelle question en 2025, aucune comparaison possible.

TOTAL EN ACCORD =Tout à fait en accord + Assez en accord

Changement d'emploi au cours des deux dernières années

Q45TT. Avez-vous changé d'emploi au cours des deux dernières années?*

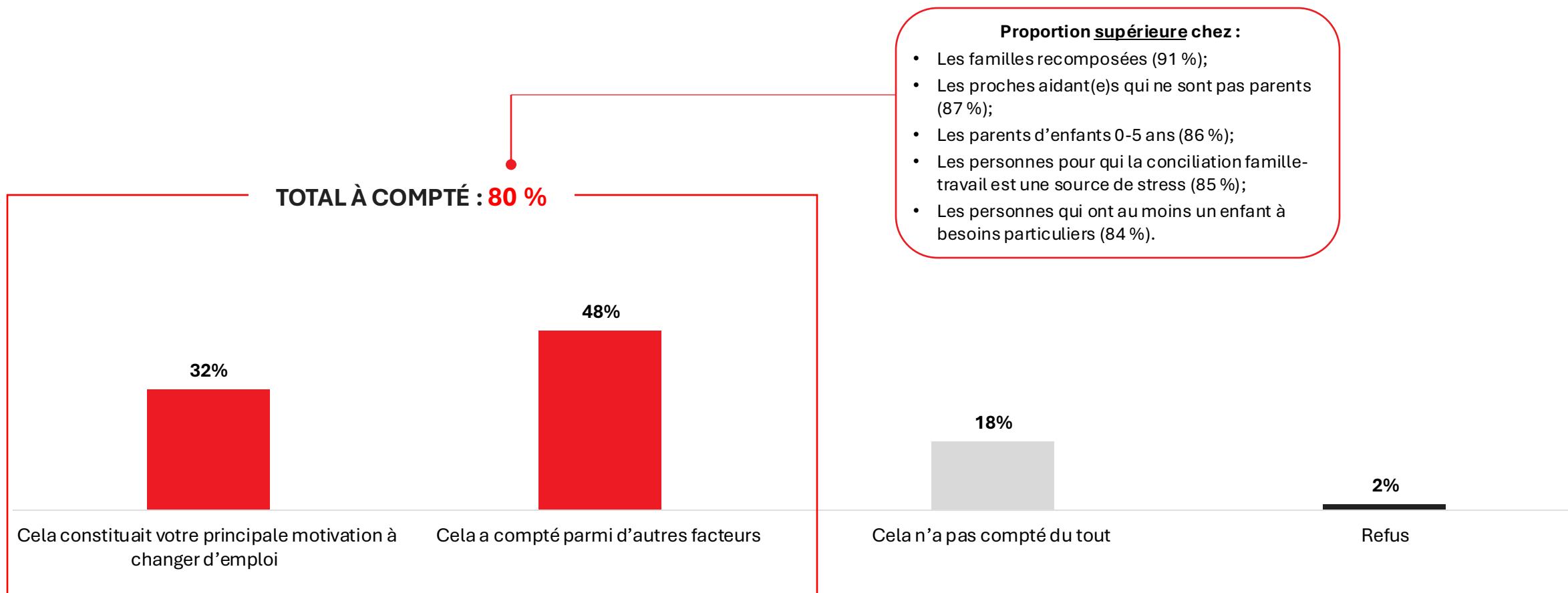
Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)



Désir d'obtenir de meilleures conditions de conciliation famille-travail

Q46TTT. Dans quelle mesure le désir d'obtenir de meilleures conditions de conciliation famille-travail a-t-il compté dans votre décision de changer d'emploi?*

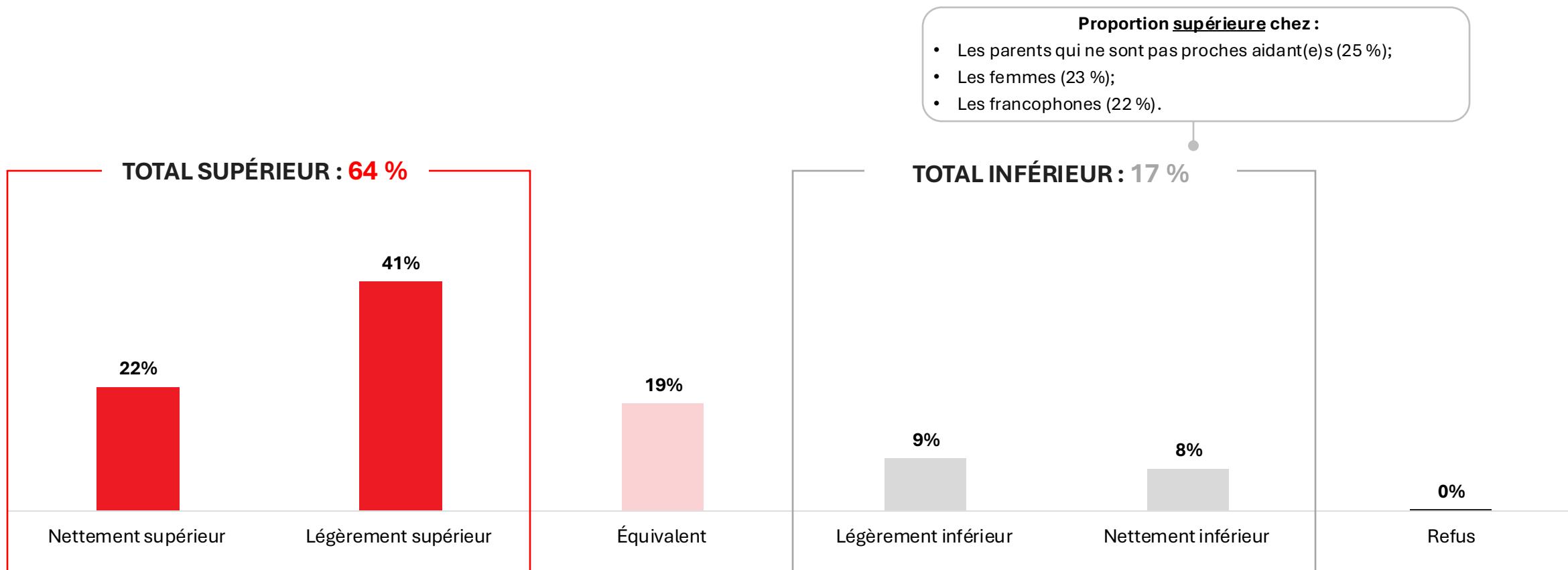
Base : Les répondant(e)s ayant changé d'emploi au cours des deux dernières années (n=524)



Évolution du salaire en lien avec le changement d'emploi

Q47TT. Par rapport au précédent, votre salaire pour ce nouvel emploi est-il...?*

Base : Les répondant(e)s ayant changé d'emploi au cours des deux dernières années et ayant un désir d'obtenir de meilleures conditions de conciliation famille-travail (n=404)



4

Formule télétravail

Formule de télétravail

- À l'heure actuelle, le tiers des répondant(e)s (27 %, - 5 points par rapport à 2024) bénéficient d'un mode de travail hybride, 15 % font du télétravail à temps plein et 11 % font du télétravail occasionnel (moins d'une journée par semaine). La diminution du travail hybride se transpose en une augmentation de la proportion de travailleur(-euse)s qui ne font jamais de télétravail, soit près de la moitié (47 %, + 5 points).
- Les personnes qui sont en mode hybride sont un peu moins nombreuses à avoir vécu des changements à cette formule durant la dernière année, soit 44 %, contre 56 % en 2024. Pour la plupart, il s'agit d'une augmentation du nombre de jours en présentiel, qu'ils soient exigés (21 %) ou encouragés par l'employeur (20 %).
- Pour la majorité des travailleur(-euse)s qui sont en mode hybride (79 %), ce mode de travail rend leur conciliation famille-travail plus facile. C'est particulièrement le cas des parents d'enfants à besoins particuliers (87 %).
- De plus, le télétravail a un effet positif sur la performance d'une majorité des travailleur(-euse)s : 82 % estiment qu'ils sont plus performant(e)s de cette façon.
- D'un autre côté, le télétravail entraîne aussi des effets plutôt négatifs pour environ la moitié des répondant(e)s : il rend la déconnexion plus difficile (49 %), le soutien des collègues (49 %), de même que celui des supérieur(e)s (43 %) par rapport aux besoins de conciliation famille-travail est plus faible, il limite les possibilités de réseautage (45 %) et a pour effet d'exclure 42 % des répondant(e)s de certains réseaux de décision.

Formule de télétravail

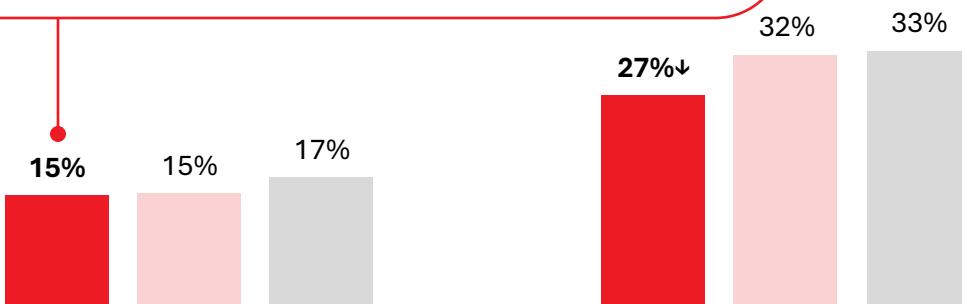
Q101. Qu'est-ce qui décrit le mieux la formule de télétravail actuellement en vigueur dans l'entreprise pour laquelle vous travaillez?

Base : Tous les répondant(e)s (n=3 014)

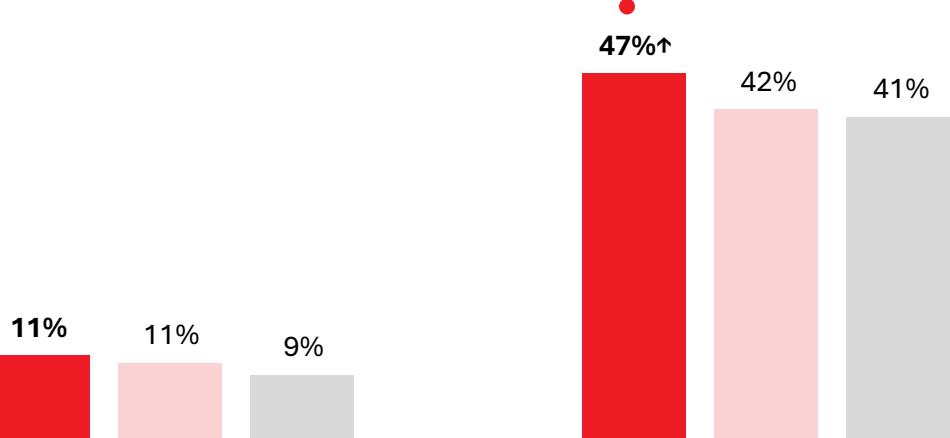
■ Mai 2025 (n=3 014) ■ Juin 2024(n=3 078) ■ Juillet 2023 (n=3 030)

Proportion supérieure chez :

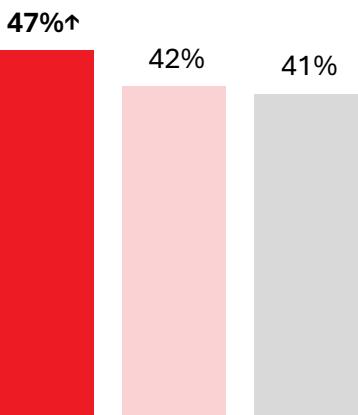
- Les travailleur(-euse)s autonomes (32 %);
- Les personnes qui travaillent dans le domaine des services professionnels, scientifiques et techniques (26 %);
- Les répondant(e)s qui sont nés ailleurs qu'au Canada (21 %);
- Les personnes qui ont des enfants à besoins particuliers (18 %);
- Les personnes qui travaillent dans une entreprise favorable à la conciliation (17 %) et avec des mesures suffisantes (18 %);
- Les personnes qui travaillent dans une entreprise privée (17 %).



Télétravail à temps plein



Télétravail occasionnel (moins qu'une journée par semaine)



Aucun télétravail

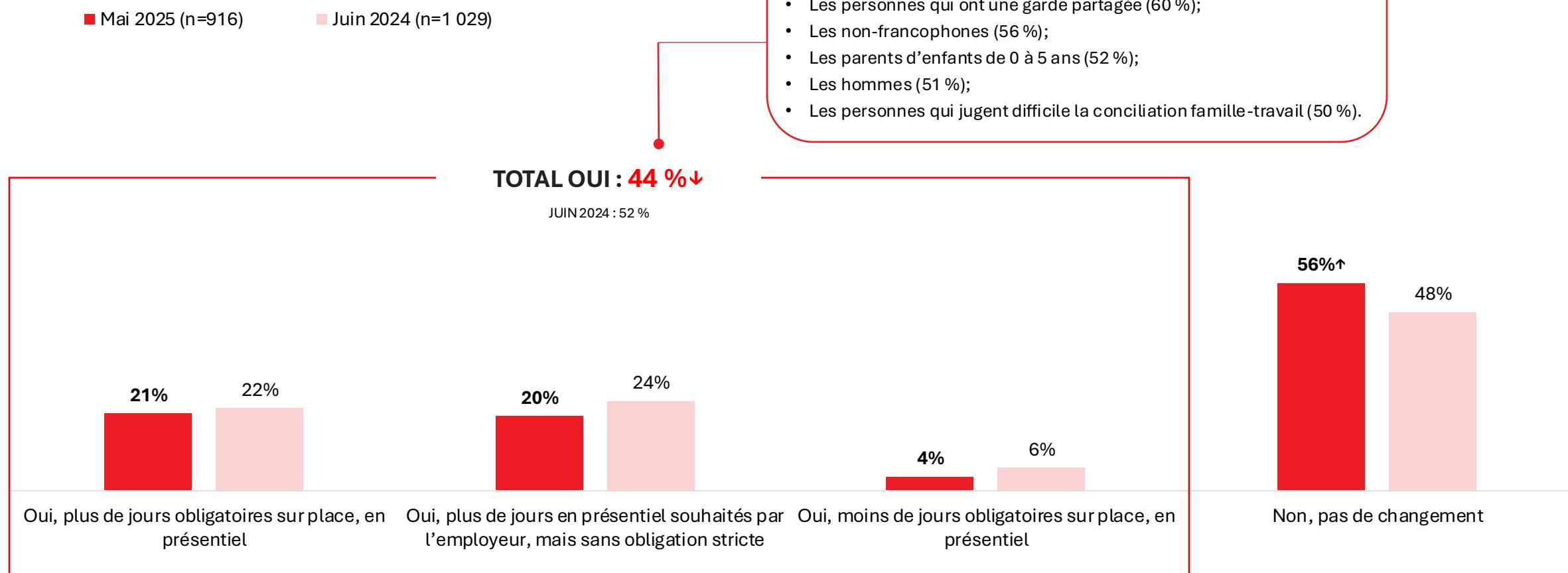
Proportion supérieure chez :

- Les personnes qui ont une scolarité primaire ou secondaire (70 %);
- Les personnes qui travaillent dans les domaines suivants : Transport et entreposage (67 %), commerce (65 %), soins de santé et assistance sociale (61 %), service d'enseignement (56 %);
- Les répondant(e)s dont le revenu familial annuel est inférieur à 60k\$ (58 %);
- Les 55 ans et plus (56 %);
- Les travailleur(-euse)s syndiqué(e)s (54 %);
- Les résident(e)s des autres régions que la RMR de Montréal et de Québec (53 %);
- Les francophones (50 %).

Évolution de la formule de télétravail

Q107. Est-ce que cette formule a changé au cours de la dernière année?

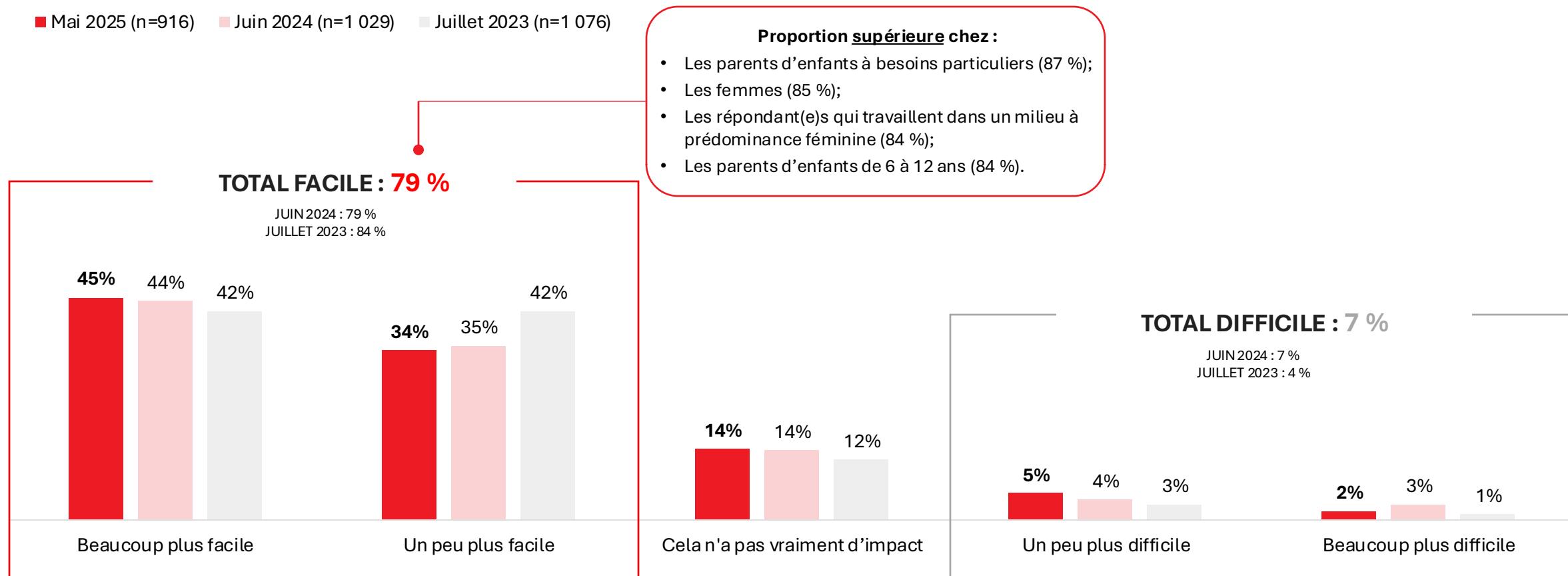
Base : Les répondant(e)s qui ont la possibilité de travailler en mode hybride (n=916)



Impact du mode hybride sur la conciliation famille-travail

Q105. Est-ce que le travail en mode hybride rend votre conciliation famille-travail plus facile, plus difficile, ou cela n'a pas vraiment d'impact?

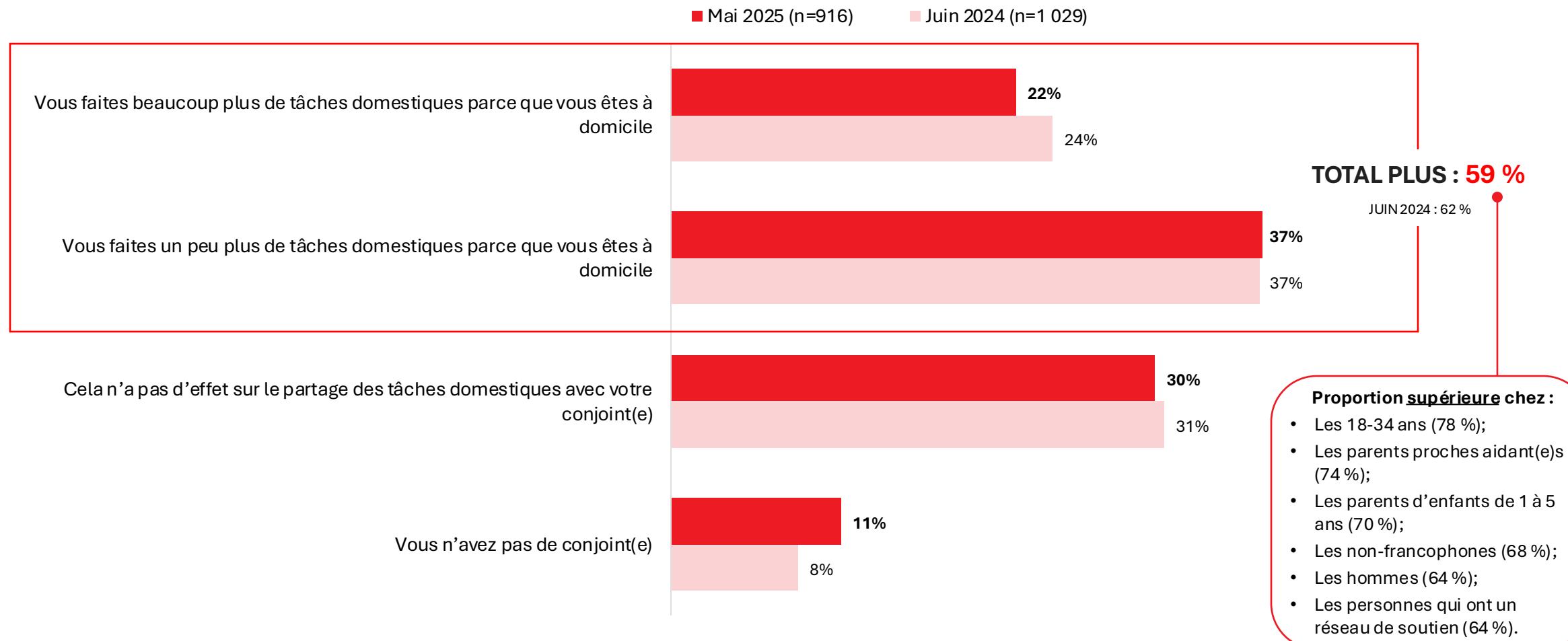
Base : Les répondant(e)s qui ont la possibilité de travailler en mode hybride (n=916)



Effet du télétravail sur le partage des tâches domestiques

Q108. Lorsque vous faites du télétravail à domicile, est-ce que cela a un effet sur le partage des tâches domestiques avec votre conjoint(e)?

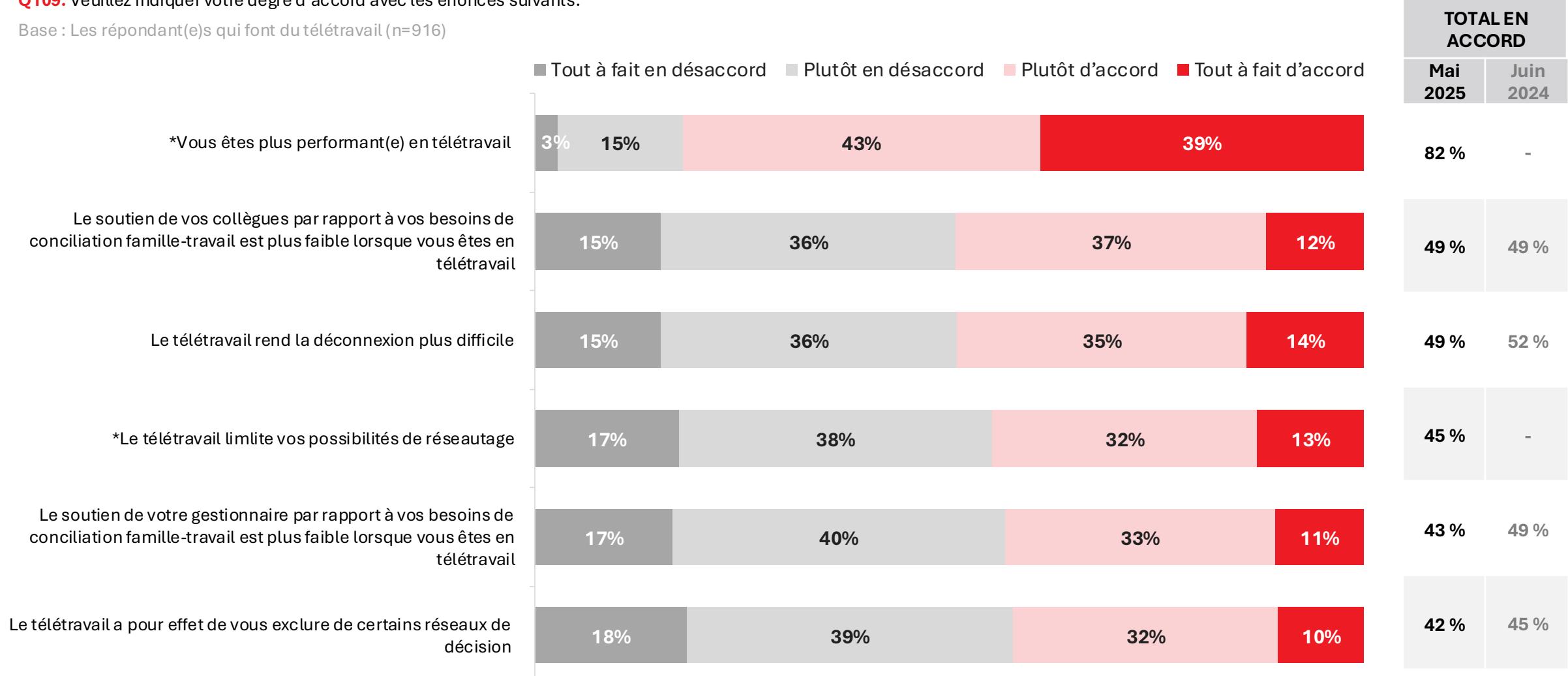
Base : Les répondant(e)s qui font du télétravail (n=916)



Effets du télétravail

Q109. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.

Base : Les répondant(e)s qui font du télétravail (n=916)



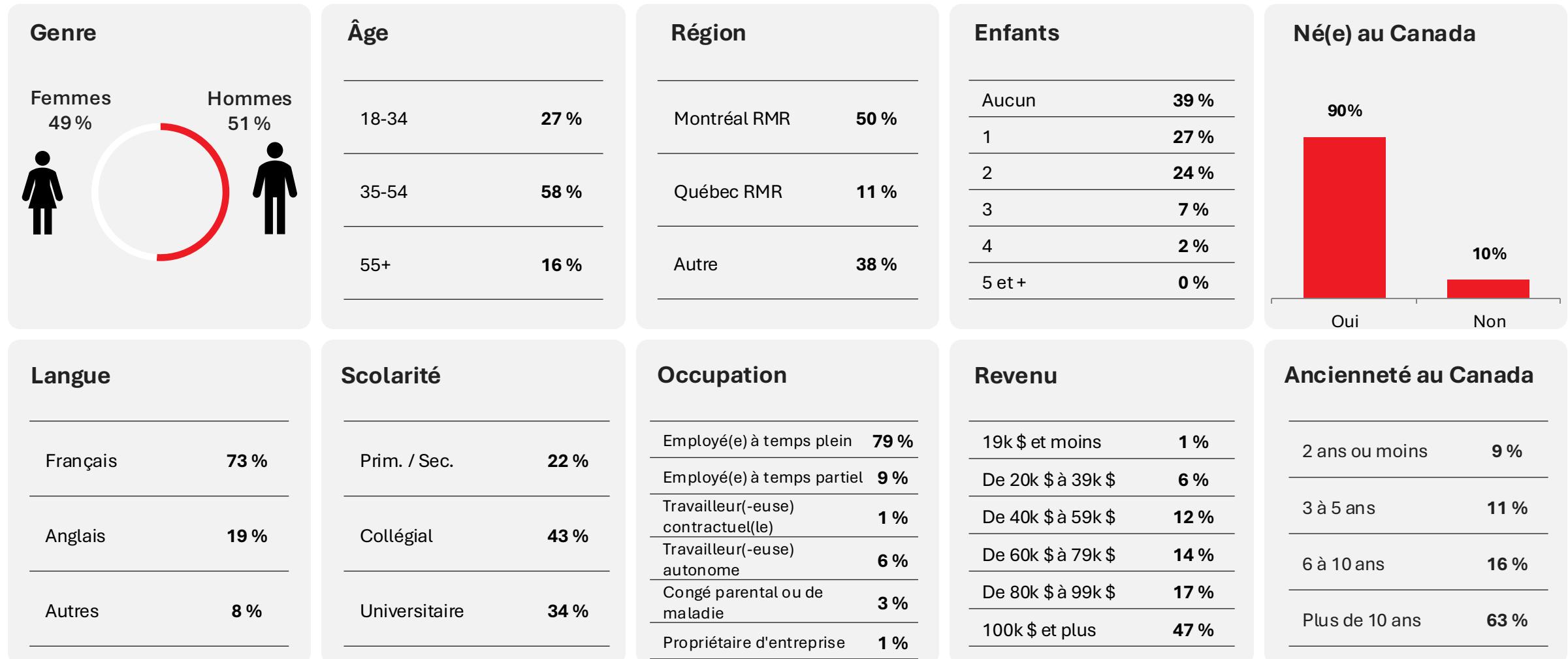
*Nouvel énoncé en 2025, aucune comparaison possible.

TOTAL EN ACCORD =Tout à fait en accord + Assez en accord

Profil des répondant(e)s

Profil des répondant(e)s

Base n=3 014



Note : Pour chacune des catégories de profil, le complément à 100 % correspond aux mentions « Ne sait pas » et « Refus ».

Leger

L'intelligence des données

leger360.com